ANC

Arcueil notre cité

avril 2021 | n°313

#PAROLE AUX JEUNES

|8| CHARTE DE L'ARBRE
|10| POLICE MUNICIPALE
|16| SPORT ADAPTÉ

Carnet de route du maire
Carnet de route du maire | 3
Vues/In situ | 4
Actualités COVID
La Fabrique de masques tourne la page | 7
Ville en transition
Une charte de l'arbre en projet | 8
Apprendre le vélo dans les accueils de loisirs | 9
Focus
Police municipale, des agent·e·s de proximité | 10
Dossier
Arcueil soutient sa jeunesse | 12
Aménagements
Réouverture de la Bièvre | 18
Arcueillais à l'honneur
Hakim Hanada reçoit le prix Ilan Halimi | 20
Sport
Du sport adapté au Handball Club d'Arcueil | 21
Mémoire
Arcueil et la Commune de Paris | 22
À suivre | 25
Jeux | 26
Infos pratiques | 27
Expression des groupes
Textes de groupes politiques municipaux | 28

ANC/Arcueil notre cité

Mensuel d'informations locales et municipales
Rédaction :
10 avenue Paul Doumer
94114 Arcueil cedex
Tél. : 01 46 15 09 56
Télécopie : 01 46 15 09 51
Courriel :
communication@mairie-arcueil.fr
Directeur de la publication :
Christian Métairie, maire d'Arcueil
Directeur de la communication :
François-Xavier Debernardi
Rédactrice en chef :
Sabine de Jacquelot
Journaliste :
Victor Saliceti

Ont collaboré à ce numéro :
Sandra Deruère, Kevin Gouttegata et Agathe Grèlety
Graphisme/mise en page :
Gilles Vérant
Photographies :
La rédaction, Hakim Amandar.
Une : Pierre Mendy
Secrétariat : Murielle Lemerle
Régie publicitaire :
Micro5 - 06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr
Impression : Imprimerie de Compiègne (Groupe des Imprimeries Morault)
Distribution :
Proximes communication

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Le Tribunal de Melun, par la décision du 5 mars 2021, valide les opérations de vote des élections municipales 2020 d'Arcueil.

Cette décision rejoint celle proposée par le rapporteur public et rejette les motifs invoqués par les requérant·e·s.

Retrouvez l'intégralité de la décision sur le site internet de la Ville.

Police municipale, des agent·e·s de proximité

|10| La Police municipale monte en puissance pour assurer la sécurité et la tranquillité des administré·e·s. Dotée d'un responsable depuis octobre 2020, l'équipe sera bientôt au complet pour réaliser toutes les missions qui lui ont été fixées et pour agir au plus près des habitant·e·s.

Parole aux jeunes !

|12| Dossier |
Touché·e·s de plein fouet par la crise sanitaire, ils·elles racontent ici leur quotidien. Pour répondre à leurs besoins, Arcueil a mis en place des actions solidaires et a renforcé ses moyens pour être à leur écoute et leur fournir un accompagnement.

La Bièvre à découvert

|18| Les travaux de renaissance de la Bièvre ont été lancés en 2019 et s'achèveront en fin d'année.

Sport adapté

| 21 | Depuis 2019, le Handball Club d'Arcueil accueille des adhérent·e·s en situation de handicap et organise des séances adaptées à chacun·e.

« Je n'ai qu'un objectif : protéger les enfants, protéger les familles, protéger les enseignant·e·s et les personnels communaux. »

Christian Métairie, maire d'Arcueil, vice-président du Conseil départemental

Jeudi 25 février | Je profite des vacances scolaires pour me rendre dans des centres de loisirs, un maternel et un élémentaire. Les enfants apprécient ces structures et ces moments offrant des activités un peu différentes, en petit groupe. Les équipes d'animation, les personnels d'entretien, les ATSEM et les personnels de restauration me font part des difficultés d'appliquer avec rigueur les contraintes liées à la crise sanitaire. Je les remercie pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Vendredi 26 février | Comme chaque semaine, j'anime la cellule de crise Covid avec les élu·e·s concerné·e·s, les services municipaux et les soignant·e·s et notamment le Dr André Soares, responsable de notre centre municipal de santé. Ces réunions sont indispensables pour faire un point complet de la situation épidémique sur la ville et prendre les bonnes décisions tant les orientations gouvernementales sont difficiles à suivre.

Lundi 1er mars | La directrice académique présente la nouvelle carte scolaire à l'occasion d'une réunion avec le Conseil départemental de l'Éducation nationale, indiquant les ouvertures et fermetures de classes prévues. Les organisations syndicales, les parents d'élèves et les élu·e·s plaident pour qu'aucune classe ne soit fermée et que l'État accorde les moyens nécessaires afin que nos écoles puissent fonctionner correctement lors de la prochaine rentrée. La petite satisfaction vient d'une ouverture de classe promise à l'école maternelle Louise Michel. Je veillerai à ce que cet engagement soit respecté.

Mardi 2 mars | Matinée de travail très instructive avec les élu·e·s du bureau du Forum métropolitain, qui réunit l'ensemble des maires, des élu·e·s des Départements, de la Région de la zone métropolitaine. Au menu, deux sujets d'importance : l'alimentation et l'avenir de l'A86. Je me réjouis de voir que François Loscheider, conseiller municipal délégué à l'alimentation scolaire notamment, participe à un groupe de travail. Je sais qu'il va apporter toute son expertise et son savoir-faire sur un sujet qui me semble essentiel : la qualité des produits que nous mettons dans les assiettes de nos enfants.

L'après-midi, je rencontre avec mon adjoint Antoine Pelhuche, en charge de la gestion urbaine de proximité, le président et les services de l'établissement public territorial (EPT) du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB). Je fais part de mon mécontentement très vif en ce qui concerne l'éclairage public et les nombreuses pannes et dysfonctionnements que nous subissons. Nous tombons d'accord pour mettre en place une méthode de travail afin d'améliorer la situation.

Mercredi 10 mars | Je participe en direct des locaux de la Ressourcerie - La Mine à un Facebook live autour de la Ville en Transition, des tiers-lieux et de la démocratie participative. Je félicite l'équipe de cette structure pour la place qu'elle a su prendre dans notre ville. Je suis fier que la municipalité ait pu fournir un lieu d'accueil à cette activité porteuse d'une grande utilité sociale et écologique.

Jeudi 11 mars | J'assiste avec beaucoup d'émotion à la cérémonie organisée au crématorium du Val-de-Bièvre suite au décès d'Alice Doiselet. J'avais beaucoup de respect et d'admiration pour cette femme pleine de gentillesse et d'altruisme. Elle a marqué notre ville par son engagement dans de nombreuses associations et par sa présence forte dans son quartier de l'ancienne mairie. Nous garderons son souvenir dans notre cœur…

L'après-midi, je rencontre les maires du GOSB sur la question des déchets. Nous allons relancer le marché public concernant la collecte et il est important que chacune des villes précise ses attentes pour mieux adapter cette activité aux besoins des habitant·e·s. J'insiste sur la question de la propreté et sur la nécessité que les collecteurs s'assurent de laisser un espace public parfaitement propre. Je demande également à ce qu'on avance sur la question des Points d'apport volontaire (PAV). La municipalité a décidé d'affecter un agent qui passe chaque jour pour les nettoyer alors que c'est une compétence de l'EPT. Je demande de la pédagogie et de la communication pour que ces bornes ne se transforment pas en lieu de décharge sauvage. Notre ville a décidé de mettre les moyens, j'appelle les Arcueillais·es à faire preuve de civisme.

Mardi 16 mars | J'invite mes collègues maires du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly et de Villejuif à un échange sur la situation du lycée Darius Milhaud. J'ai été alerté par l'association des parents d'élèves qui me font part de leur mécontentement quant aux travaux réalisés et qui dénoncent à juste titre l'état dégradé du bâtiment. Nous demandons à la présidente de la Région de venir nous rencontrer sur le site pour qu'elle se rende compte des conditions dans lesquelles étudient les jeunes de nos villes.

Vendredi 19 mars | Je fais le point sur la situation de l'école Jean Macé suite à la découverte de plusieurs cas de Covid. Je suis particulièrement en colère de l'absence d'information en provenance de l'Éducation nationale ou de la préfecture. Nous recevons les informations au compte-goutte, plusieurs jours après la découverte des premiers cas. J'envoie immédiatement un courrier à la préfète pour lui rappeler que la municipalité doit être associée avec intelligence et confiance pour gérer au mieux la situation actuelle et les difficultés à venir. Découvrir un soir à 19h30 qu'une classe est fermée est inacceptable. Je demande en urgence que cette école puisse être prioritaire pour le déploiement de tests salivaires. J'espère que cette alerte permettra de limiter au maximum l'extension de la contagion. Je n'ai qu'un objectif : protéger les enfants, protéger les familles, protéger les enseignants et les personnels communaux.

Samedi 6 mars

DÉFILÉ À VÉLO

Une centaine de vélos a sillonné la D127, samedi 6 mars au matin, entre les mairies de Cachan et de Gentilly à l'initiative de l'antenne Val-de-Bièvre à vélo de l'association francilienne Mieux se Déplacer à Bicyclette. « *Nous demandons aux villes de Gentilly, Arcueil et Cachan et au Département du Val-de-Marne une continuité cyclable dans la vallée. C'est mille voitures par jour sur cet axe, ce qui est beaucoup trop pour cohabiter. Il faut donc des aménagements spécifiques. Nous avons soumis des idées aux différentes collectivités avec lesquelles nous échangeons* » explique André Estevez, bénévole organisateur de la manifestation. La joyeuse et musicale cohorte a emprunté les avenues de la Convention et François-Vincent Raspail, s'arrêtant ponctuellement pour tracer des lignes blanches et peindre des symboles de pistes cyclables sur la chaussée, afin de matérialiser ses revendications. La D127 fait partie du plan RER vélo, un projet de réseau cyclable modelé sur celui des transports en commun, proposé et défendu par le collectif Vélo IDF comme par la Ville d'Arcueil. Le maire, Christian Métairie, les a salués lors de leur passage et a confirmé sa volonté de proposer des solutions rapidement. ▮ KG

> Plus d'informations sur le RER vélo : https://rerv.fr/
> Renseignements et contact de l'association Val-de-Bièvre à vélo : https://mdb-idf.org/category/nos-relais-locaux/valdebievre/

Samedi 6 mars

TROC DE GRAINES

La 6e édition de « Troc de graines » a pris cette année la forme d'une déambulation. Chacun des six jardins partagés a ouvert ses portes et dressé une table autour de laquelle les jardinier·ère·s confirmé·e·s ou en devenir ont échangé semences et conseils : « *Cela permet de faire visiter et de renforcer les liens. D'un jardin à l'autre on rencontre les mêmes problématiques, des semis à la récolte, il est donc important de partager les expériences. L'initiative, inscrite sur l'agenda collaboratif de la vallée de la Bièvre, envisage également une approche de la nature sur l'ensemble du territoire. Ce sont les rouages d'une ville en transition. On part d'un petit jardin tout en développant de multiples dimensions* », explique Marie Signoret, organisatrice du troc et présidente de l'association Les Permapousses qui gère le jardin de Maï.
L'initiative a en effet essaimé avec des participant·e·s de villes frontalières ou plus lointaines, des scout·e·s de Cachan venu·e·s récupérer des graines pour leur potager, aux semences venues de Fontenay-sous-Bois. Pour l'Arcueillaise Hayat Hafsi, mère de trois enfants, c'était l'occasion de « *voir comment les jardins fonctionnent, s'ils ont commencé les semis, comment ils récupèrent l'eau de pluie et si l'on peut venir donner un coup de main. On a aussi pu récupérer quelques graines et des conseils. Je veux que mes enfants aient une relation avec la terre. De la ville, on n'a pas toujours le temps de partir loin pour s'évader. Alors on essaie en jardinant sur notre balcon.* » ▮ KG

> La Carto 'nature pour retrouver les jardins partagés : https://www.arcueil.fr/cartonature-pour-une-promenade-decouverte/

> Agenda collaboratif de la vallée de la Bièvre : https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com/

Lundi 8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES

Anne Rajchman, conseillère municipale déléguée au droit des femmes et à l'égalité des genres et Maryvonne Legourd-Rocheteau, adjointe au maire en charge du commerce, se sont rendues dans les boulangeries de la ville pour leur distribuer des sacs à baguette créés spécialement pour l'occasion. Au total, plus de 10 000 sacs ont été distribués aux Arcueillais·es. ▮

Mercredi 10 mars

DISTRIBUTION DE 1 524 MASQUES AU COLLÈGE

Le 10 mars, le maire Christian Métairie et Lydia Mohamed Bouteben, adjointe au maire en charge de la jeunesse se sont rendu·e·s dans une classe de sixième du collège Dulcie September pour distribuer les masques fournis par le département du Val-de-Marne. Chaque collégien·ne a reçu deux masques ajustables de catégorie 1 en tissu ainsi que quatre filtres amovibles. ▮

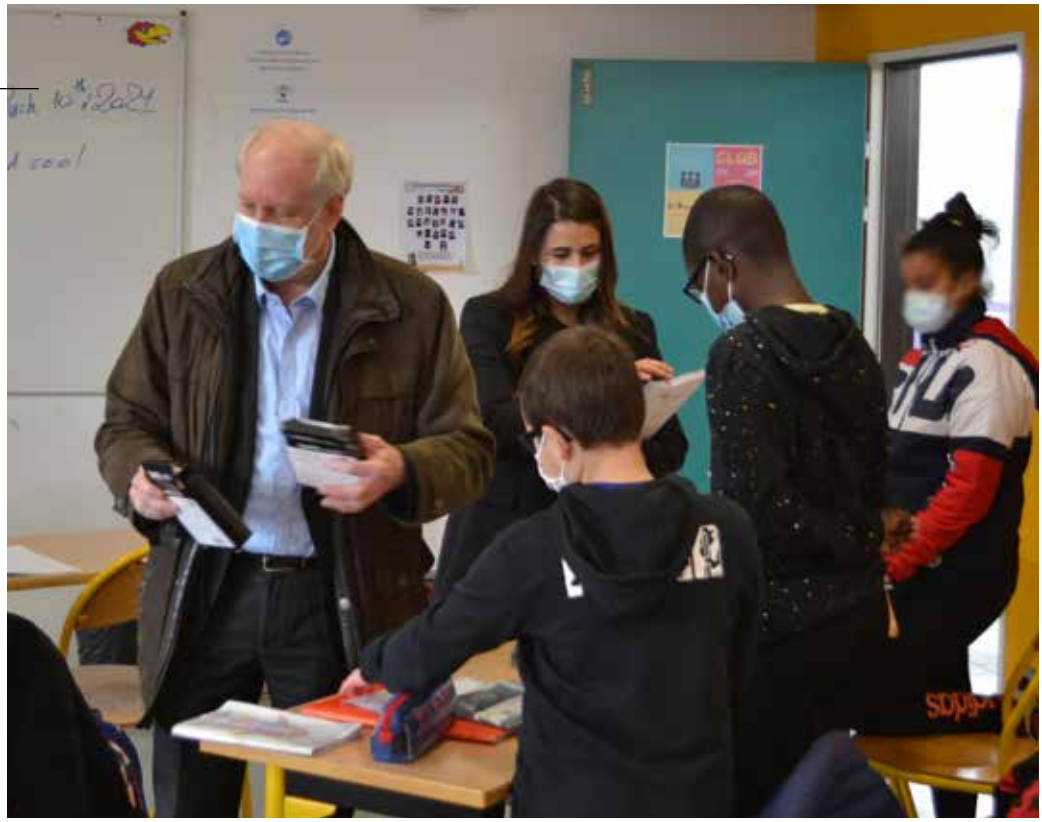

Vendredi 12 mars

L'AMBASSADEUR D'AFRIQUE DU SUD EN VISITE

Tebogo Seokolo , ambassadeur d'Afrique du Sud, est reçu par le maire Christian Métairie et Lydia Mohamed Bouteben, en charge des relations internationales. Arcueil a un lien indéfectible avec ce pays. La Ville avait accueilli et hébergé Dulcie September, représentante du Congrès national africain (ANC), alors qu'elle luttait contre l'Apartheid. Après son assassinat, en son hommage, il avait été décidé de donner son nom au collège. Lors de son premier voyage à l'étranger suite à son élection, le président Nelson Mandela en personne était venu à Arcueil pour s'y associer. À la demande de l'ambassadeur, Christian Métairie a de nouveau célébré la mémoire de cette grande dame en intervenant lors d'un colloque virtuel le 29 mars. ▮

Mercredi 17 mars

FABRIQUE TON QUARTIER : LA MAISON DES SOLIDARITÉS S'INSTALLE AU CHAPERON VERT

Dans le cadre de ses actions hors les murs, La Maison des solidarités propose un temps d'accueil à la Maison du projet un mercredi par mois. L'idée de Fabrique ton quartier ? Impliquer les habitant·e·s, favoriser la convivialité et créer des rencontres. Le format hybride de cette action permet à la fois un accueil tout public, avec « ça papote » et un accueil parents/enfants avec « ça joue ». Discussions, écoute des besoins et envies des Arcueillais·es, lectures, jeux : toutes les conditions sont réunies pour accueillir les habitant·e·s dans la bienveillance et le partage. Catherine et Claire, bénévoles depuis l'ouverture de la Maison en 2010 et impliquées dans le projet de la Maison avant même sa création, participent à l'installation des activités et à l'accueil des habitant·e·s aux côtés des deux coordinatrices. Pour Claire, Fabrique ton quartier *« ce n'est pas faire pour les autres mais avec les autres »*. ▮

Lundi 22 mars

DÉBUT DE LA DÉRATISATION AU CHAPERON VERT

Sur demande d'Arcueil, conjointement avec Opaly et la mairie de Gentilly, l'entreprise Techmo Hygiène s'est déplacée dans le quartier du Chaperon Vert pour lutter contre la prolifération des rongeurs. La dératisation se déroulera en quatre étapes, du 22 mars au 20 avril. La première intervention consiste à installer des boîtes avec deux ou trois appâts, notamment à proximité des terriers. 174 boîtes ont été disposées dans les espaces extérieurs. Les deux étapes suivantes permettront de vérifier la consommation des appâts, de recharger les boîtes et d'en rajouter si besoin. À la fin du mois, des appâts placebo à base de blé seront placés dans les boîtes afin de savoir si le traitement a bien fonctionné. Pour des mesures de sécurité, les boîtes ne doivent en aucun cas être touchées ou déplacées. ▮

Fabrique de masques : une page se tourne

5 000 masques ont été confectionnés par l'équipe de bénévoles.

Hélène, Annick, Danou, Bella et Aïcha, accompagnées du gardien Leandro, étaient bénévoles à la Maison des solidarités avant d'intégrer la Fabrique.

Au printemps 2020, face à la pénurie de masques et à la nécessité de protéger l'équipe de la Maison des solidarités, un appel était lancé pour mobiliser des couturières et couturiers. Huit bénévoles et un salarié avaient répondu présent·e·s. Au vu de ce succès, la Ville d'Arcueil et la Maison des solidarités avaient lancé dès le mois de mai la Fabrique de masques à la Maison de la Bièvre.

5 000, c'est le nombre de masques réalisés en dix mois. Derrière ce chiffre se cache surtout une aventure collective où des liens forts se sont créés. *« On sent beaucoup de chaleur humaine. C'est plus que de l'amitié, on fait partie d'une grande famille. »*, souligne Danou. Le point commun de ces bénévoles arcueillais·es ? *« L'envie de se rendre utile tout en faisant des rencontres dans une ambiance de travail chaleureuse »*, expliquent Hélène et Annick, aux postes de pliage et repassage.

À la Fabrique, travail rime avec efficacité mais surtout avec solidarité. Bella, bénévole depuis fin mai, a partagé sa technique pour gagner du temps sur la confection des masques : un travail à la chaîne bien huilé. *« Tout le monde m'appelle « Bella la chaîne ». Mon record est de 70 masques en un jour ! »*. En dehors des moments de convivialité à la Fabrique, les bénévoles retiennent aussi un temps fort, la distribution des masques. Aïcha, la coordinatrice et créatrice textile, a été touchée par la visite dans les hôtels sociaux et résidences étudiantes. *« Ce qui nous anime, c'est d'aider les autres. Les différents publics étaient vraiment contents de recevoir ces masques, de voir qu'on ne les oublie pas. »*.

« L'envie de se rendre utile tout en faisant des rencontres dans une ambiance de travail chaleureuse »,

Le projet, prévu dès son instauration comme une action ponctuelle, a permis la formation d'un collectif d'habitant·e·s soudé·e·s et motivé·e·s. Après bientôt un an d'existence, la Fabrique n'existera plus sous sa forme initiale mais la Ville et la Maison des solidarités s'engagent à accompagner ces bénévoles exceptionnel·le·s dans la création d'un nouveau projet solidaire. ▮AG

VACCINS

Près de 2500 injections

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les injections avec le vaccin Pfizer pratiquées au centre de vaccination Covid-19 situé au centre Maï Politzer sont ouvertes aux personnes de plus de 70 ans.
Les injections avec le vaccin Astra-Zeneca (réservées aux 55-70 ans) ont repris après une semaine d'interruption, ce qui a décalé d'autant le planning des rendez-vous au Centre municipal et universitaire de santé Marcel Trigon, mais également chez les pharmacien·ne·s et les médecins généralistes mobilisé·e·s. *« Nous devons nous adapter aux décisions que nous transmettent les autorités sanitaires.*
***Pour les patient·e·s comme pour les professionnel·le·s, ce n'est pas forcément simple, mais nous faisons au mieux »*, souligne-t-on à la direction du Centre de santé, qui comptabilise un total de près de 2500 injections depuis janvier.**

APPEL À CANDIDATURES

Créer ensemble une charte de l'arbre

Dans le cadre de sa politique de développement de la Nature en ville, Arcueil accorde une place essentielle à l'arbre : agrémentant et apaisant la ville, c'est un refuge de biodiversité. Avec le réchauffement climatique, il est aussi la condition d'une ville encore vivable, car il apporte l'ombrage indispensable l'été. C'est aussi le meilleur purificateur et climatiseur d'air jamais inventé.

La Ville mène une politique de plantations d'arbres qui se traduira dès cette année par 300 nouveaux arbres plantés, soit autant que de naissances sur la commune. Au-delà du symbole « 1 naissance = 1 arbre », il s'agit d'une démarche ambitieuse. En parallèle, Arcueil lance un appel à ses habitant·e·s pour élaborer de façon participative une charte de l'arbre. L'objectif est d'accompagner la politique de l'arbre de la Ville : où et comment planter ? Quelles essences ? Comment préserver et entretenir le patrimoine arboré, comment le protéger ? Quelles prescriptions supplémentaires, quelles initiatives nouvelles à trouver pour sauvegarder nos arbres ? ».

Les Arcueillais·es sont donc invité·e·s à se porter candidat·e·s pour intégrer le groupe de travail qui se met en place. Accompagné par les services municipaux, en particulier le service Parcs et jardins, très impliqué, ce groupe dressera un « état des lieux » du patrimoine arboré d'Arcueil et des enjeux de sa préservation et de son développement. Il travaillera à l'élaboration de la charte de l'arbre la plus ambitieuse, en prenant l'exemple des initiatives conduites dans de nombreuses villes, en Île-de-France et ailleurs. Il mènera aussi ses travaux au travers des promenades urbaines, pour identifier les arbres remarquables à protéger, ainsi que les sites qui pourront accueillir de nouvelles plantations. Il réfléchira enfin aux actions qui permettront de faire partager avec tous les habitant·e·s de la ville l'enjeu de développement de son patrimoine arboré. Promenades dans la ville, auditions d'experts, événements festifs… : toutes les idées sont les bienvenues.

Les réunions sont prévues à partir du mois de mai (sous réserve des aléas liés à la crise sanitaire). SdJ

> Candidature à déposer par email à villecomestible@mairie-arcueil.fr ou par téléphone au 01 88 28 78 97.
> À l'occasion du lancement de cette démarche, un concours photo « #MonArbreArcueillais » est proposé sur la page Facebook Ville d'Arcueil

FLEURISSEMENT

Narcisses et jonquilles

La Ville privilégie des réalisations plus naturelles et écologiques pour ses espaces fleuris. Elle explore diverses pistes, telles que la conversion de la moitié des surfaces horticoles traditionnelles au profit de massifs composés de plantes vivaces, le fleurissement des pieds d'arbres le long des axes routiers ou encore la plantation de milliers de bulbes dans différents quartiers.

Après le fleurissement des berges du Chaperon-Vert, place à la cité Paul Vaillant-Couturier avec la plantation, par le service Parcs et jardins, de bulbes de narcisses durables pour au moins 5 ans. La plantation mécanisée de 4 000 bulbes (mélange de jonquilles jaunes et blanches) a été effectuée en parallèle dans différents quartiers. Ces actions complètent la plantation de 6 000 bulbes réalisée en automne 2019, promesse de l'éclosion surprise d'autant de fleurs pour ce printemps. La plantation libre et aléatoire de plusieurs espèces et variétés donnent l'image d'une prairie fleurie naturelle à l'opposé des massifs classiques ordonnancés.

Les rois de la petite reine

Depuis septembre, les accueils de loisirs de la ville forment les enfants à la pratique du vélo, un moyen de déplacement de plus en plus plébiscité en cette période de crise sanitaire.

Sensibiliser les enfants au développement durable et à la transition écologique est essentiel pour former les citoyen·ne·s de demain. Compost, jardin potager et autres ateliers de récup' sont désormais omniprésents dans les écoles et les accueils de loisirs arcueillais. Quant au vélo, il devient un mode de déplacement essentiel en région parisienne, surtout depuis le début de la crise sanitaire, avec la création de voies cyclables dans de nombreuses villes. Mais tous les enfants ne savent pas le pratiquer, comme ont pu le constater Nelly Pacary, responsable de l'accueil de loisirs élémentaire Paul Signac et Aboubabcar Coulibaly, animateur dans ce même accueil de loisirs, les deux porteurs du projet Le Tour d'Arcueil. «*C'est aussi important de savoir faire du vélo, que de savoir nager,* explique Nelly Pacary, *surtout avec le développement des circulations douces dans la ville et dans un contexte de transition écologique*».

Ce projet a vu le jour en septembre 2020 dans cinq accueils de loisirs élémentaires et dans quatre accueils maternels, il a nécessité un investissement d'environ 8 000 euros en vélos, draisiennes (vélos sans pédales) et casques. «*Nous apprenons à faire du vélo aux enfants qui ne savent pas encore en faire, et nous les initions tous au code de la route et aux bonnes pratiques de déplacement,* détaille Aboubacar Coulibaly. Dans la cour, Flore, 8 ans, essaie de trouver son équilibre : «*j'avais appris à en faire quand j'étais petite, mais j'ai oublié parce que je n'en avais pas refait depuis,* confie-t-elle. *J'aimerais bien pouvoir aller à l'école en vélo, ça me changera de la trottinette*». Devant tant d'enthousiasme, ce projet se poursuivra les prochaines années. En complément de cet apprentissage, un petit film de prévention est en cours de réalisation avec Oxy'jeunes et un plan de la ville précisant les rues où l'on peut faire du vélo en toute sécurité et celles moins sécurisées sera réalisé par les enfants lors de sorties organisées dans la ville. ▮ Sandra Deruère

CONSEIL MUNICIPAL

La parité des élu·e·s en question

Le conseil municipal du 18 mars a procédé à la réélection des adjoint·e·s au maire. Ce vote faisait suite à un déféré du préfet du Val-de-Marne demandant l'annulation de leur élection lors du conseil municipal de juillet dernier, au motif du non-respect de la parité, et à la décision du tribunal de Melun du 5 mars 2021 prononçant l'annulation sur ce motif. Comme cela avait été le cas en 2014 et en 2016, le maire Christian Métairie avait fait le choix pour ce mandat de nommer plus de femmes que d'hommes en qualité d'adjoint·e·s (8 femmes et 5 hommes).

Le maire Christian Métairie a regretté la décision du préfet, alors que l'esprit de la loi – loi du 27 décembre 2019 rendant obligatoire la parité dans les exécutifs municipaux des communes de plus de 1 000 habitant·e·s – est «*justement d'élargir et non de restreindre l'accès des femmes à la vie publique et politique*». ▮

Suite à ce conseil municipal, Lydia Mohamed Bouteben devient conseillère déléguée – et non plus adjointe au maire – déléguée à la jeunesse et aux relations internationales.

Évoquant la chance que lui avait donné Christian Métairie d'être adjointe en charge de ces *«deux délégations avec de gros enjeux, d'une part réussir à créer une identité jeunesse à Arcueil ; d'autre part entretenir et pérenniser les liens forts qu'Arcueil entretient avec la Palestine et l'Afrique du Sud»*, l'élue, qui exerce la profession d'infirmière dans le contexte sanitaire que l'on connaît, a fait part de son choix de reprendre des études de médecine. Cette raison l'a amenée à souhaiter poursuivre son engagement municipal en étant conseillère municipale déléguée.

À l'occasion de ce vote, elle a remercié le maire pour sa confiance et l'ensemble des élu·e·s pour leur soutien.

POLICE MUNICIPALE

Des agent·e·s de proximité au service des Arcueillais·es

La Police municipale monte en puissance pour assurer, par la prévention et la médiation, la tranquillité des administré·e·s. Dotée d'un responsable depuis octobre 2020, l'équipe sera bientôt au complet pour réaliser toutes les missions qui lui ont été fixées et pour agir au plus près des habitant·e·s en prévenant les incivilités, en instaurant le dialogue, désamorçant certains conflits et en portant attention aux victimes.

L'équipe de la Police municipale comprend désormais huit membres doté·e·s de missions plus étendues.

La Police municipale est une présence du quotidien, une force de proximité au service des Arcueillais·es qui ne se substitue en aucun cas à la Police nationale. Elle participe aux missions de sécurité publique de façon complémentaire, sur le terrain, aux côtés de la police étatique avec laquelle elle peut mener des actions coordonnées. « *Si la présence de la Police municipale était jusqu'ici utile, elle demeurait pourtant limitée en termes de missions, puisque les agent·e·s n'étaient en effet habilité·e·s à intervenir qu'en matière de dépôts sauvages, de stationnement et de circulation* », indique Ludovic Sot, adjoint au maire en charge de la Prévention sécurité. Pour aller au-delà, il fallait franchir un pas et constituer une équipe solide avec l'arrivée d'un chef de la Police Municipale, Jérémy Classe, accompagné de nouveaux·elles agent·e·s pour porter l'équipe à huit membres au total.

Au quotidien, les agent·e·s ont pour mission de préserver la tranquillité publique en assurant, notamment, un travail de médiation sur les conflits

de voisinage. *« On recherche toujours une solution amiable,* explique le chef de la Police municipale. *On arrive à désamorcer 80 % des conflits portant sur le stationnement grâce à la discussion, en proposant des solutions que les protagonistes n'avaient pas envisagées. C'est souvent un travail social et pédagogique, puisqu'avant la plupart des actes de répression, il y a eu de la sensibilisation en amont. C'est régulièrement le cas en matière de consommation d'alcool sur la voie publique. »*

Les policier·ère·s municipaux·ales sont également chargé·e·s de prévenir et de lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, pour empêcher vols, agressions, dégradations et autres cambriolages en réalisant des patrouilles régulières. Ils·elles assurent aussi un service d'ilotage et de surveillance pour constater des flagrants délits pouvant donner lieu à des interpellations.

Chaque jour, il s'agit aussi de lutter contre les problèmes de salubrité publique et de nuisances environnementales tels que les dépôts d'immondices ou la mécanique sauvage. Cette question est très présente au quotidien, ce que déplore le chef de la Police municipale : *« Malgré la solution de la déchetterie mobile et le ramassage sur rendez-vous, les gens continuent à mettre leurs déchets n'importe où. Avec le service cadre de vie, nous menons une véritable enquête pour savoir qui est l'auteur du dépôt sauvage. »* Et ça fonctionne, puisque cinq verbalisations pour dépôts sauvages ont déjà été dressées depuis le mois de décembre.

En matière de stationnement, la Police municipale veille au bon respect des emplacements réglementés : les zones bleues et les zones vertes résidentielles. Quant aux secteurs non règlementés, l'automobiliste dispose de 7 jours avant de se voir dans l'obligation de déplacer son véhicule. Au-delà, son automobile est considérée comme ventouse, ou épave, puis envoyée en fourrière. *« Ce travail d'enlèvement des véhicules demeure très important à Arcueil et a tendance à s'accentuer avec la crise sanitaire puisque plus de 50 véhicules ont déjà été enlevés cette année »*, précise Ludovic Sot.

Les agent·e·s municipaux·ales ont également pour mission de lutter contre les violences intrafamiliales et de favoriser l'aide aux victimes. Ils·elles sont compétent·e·s pour lutter contre le harcèlement de rue, chaque jour au cours de leurs patrouilles.

Enfin, en coordination avec les services compétents de la Ville, ils·elles mettent en place des actions d'information, de prévention et de sensibilisation en direction des publics, et notamment à destination des jeunes et des sénior·e·s en matière de conduites à risques par exemple, de sécurité routière (permis piéton dans les écoles) ou de prévention des cambriolages. Régulièrement, les agent·e·s visitent les commerces et veillent au bon respect des arrêtés municipaux interdisant la vente d'alcool aux mineur·e·s.

La Police municipale est un acteur clé de la prévention de la délinquance parmi d'autres dispositifs qui contribuent au mieux vivre ensemble.

Victor Saliceti

Pour votre information, les agent·es de la Police municipale interviennent sur le territoire communal du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 avec aussi des actions ponctuelles en soirée et pour les évènements prévus le week-end.

Si vous le jugez utile, vous avez la possibilité de les contacter directement au 06 23 00 39 37.

En cas d'urgence, il est nécessaire de contacter directement la Police nationale en composant le 17 ou par mail commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

Parallèlement à toutes ces actions, **la Police municipale mène aussi des opérations conjointes avec la Police nationale**, à toute heure du jour et de la nuit, pour contrôler des commerces et délivrer des fermetures administratives, assurer des missions de surveillance générale (dont le respect du couvre-feu) et des contrôles routiers sur des points sensibles pour contrôler la vitesse ou l'alcoolémie.

RAPPEL DES RÈGLES CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Zone bleue :
stationnement possible durant 1h30 (présentation du disque obligatoire).

Zone verte :
stationnement libre pour les voitures des Arcueillais·e·s identifiées par un macaron résident, à retirer à la mairie (sur prise de RDV – se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule). Le stationnement est limité à une demi-journée pour tous les autres véhicules, la présentation du disque sur face matin ou après-midi étant obligatoire et faisant foi.

Xxx

Arcueil soutient ses étudiant·e·s

Ils·elles s'appellent Elia, Yassine, Myriam, Sylvain… toutes et tous Arcueillais·e·s touché·e·s de plein fouet par la crise sanitaire. Ces jeunes racontent ici leur quotidien de lycéen·ne·s ou d' étudiant·e·s ou encore leur expérience de service civique.
La précarité des jeunes s'est accrue avec la crise sanitaire, avec parfois des situations financières et sociales alarmantes. Face à ce constat, la Ville d'Arcueil a mis en place des actions solidaires et renforcé ses moyens pour être à leur écoute et leur fournir un accompagnement, afin qu'ils·elles puissent pleinement s'emparer des aides et dispositifs auxquels ils·elles ont droit.

Dossier réalisé par Sandra Deruère

Le bac version Covid

Passer le bac en période de crise sanitaire n'est pas des plus confortables. Incertitude sur la tenue des épreuves, cours en demi-groupes… pas facile d'aborder cet examen si important avec sérénité.

Alors que l'année 2021 devait marquer la première session du bac nouvelle version, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que les épreuves de spécialité du bac général et technologique seraient cette année évaluées exclusivement en contrôle continu. Seules les épreuves de philosophie et du grand oral sont maintenues en juin… pour le moment !

Au lycée Darius Milhaud (Kremlin-Bicêtre), les jeunes Arcueillais·es qui y sont inscrit·e·s, se préparent tant bien que mal. «*Le contrôle continu ne me dérange pas, mais je pense que cela représente une grande inégalité pour certains élèves, notamment celles et ceux qui n'ont pas forcément de bonnes notes le reste de l'année, mais qui auraient pu avoir leur bac quand même grâce aux épreuves de fin d'année*», confie Iméne Zaibi, 17 ans, en terminale générale.

Nécessité de s'adapter

Outre le contrôle continu, il a fallu aussi s'adapter à une alternance entre cours dispensés en présentiel et d'autres en distanciel. Alors que certaines classes n'ont lieu qu'à distance depuis le mois de novembre, elles seront toutes dans ce cas à partir du 22 mars. «*Une semaine j'ai cours mardi et le jeudi et la semaine suivante lundi, mercredi et vendredi*, explique Élia Ben Azouz, 15 ans, élève de seconde. *C'était un peu compliqué au début de prendre le rythme, mais finalement je me suis bien adaptée. Le fait de pouvoir venir régulièrement en cours permet de garder le contact avec les autres élèves de la classe et de maintenir une certaine vie sociale*».

Rahmi Amor, 17 ans, en première professionnelle Accompagnement, soins et services à la personne – donc futur aide-soignant – regrette quant à lui de ne plus pouvoir profiter de la vie autant qu'avant. «*Jusqu'à présent, je n'avais pratiquement que des cours en présentiel, ce qui me permettait de voir mes copains tous les jours. En revanche, en dehors du lycée, on ne peut rien faire : la plupart des magasins sont fermés, les restaurants et les cinémas aussi, ça me manque. Je ne peux plus aller non plus à la salle de muscu, j'ai vraiment hâte qu'on sorte de cette crise !*» Un souhait que l'on partage toutes et tous !

LA COLÈRE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE DARIUS MILHAUD

Depuis le mois de novembre, les parents FCPE du lycée ont écrit à plusieurs reprises au rectorat et au ministère de l'Éducation nationale, au sujet du non-remplacement des professeur·e·s absent·e·s. Les maires d'Arcueil, de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif ont également envoyé un courrier commun pour soutenir leur action. Mais leurs lettres sont pour le moment restées sans réponse. «*La professeure d'allemand est partie en congé maternité début novembre, une remplaçante est arrivée en décembre mais elle n'assure pas la totalité de ses cours,* explique Valérie Moncourtois, président FCPE du lycée Darius Milhaud. «*Il y a également six professeur·e·s en autorisation spéciale d'absence, ne pouvant pas assurer leur service en présentiel à cause de la situation sanitaire. Ils font leur maximum pour assurer leurs cours en distanciel mais ce n'est pas toujours possible, notamment pour le prof d'EPS.*» Aux problèmes de professeur·e·s absent·e·s s'ajoutent les malfaçons suite aux travaux de rénovation du lycée, au sujet desquels les parents d'élèves ont lancé une pétition. «*Ça ne donne pas une bonne image de l'établissement alors qu'il y a beaucoup de bonnes choses dans ce lycée, comme le projet Erasmus E.C.O City 2030, une section européenne espagnole, des options de théâtre, latin, italien… C'est vraiment dommage !*», conclut Valérie Moncourtois.
Pour remédier à ces problèmes, Christian Métairie a proposé une intervention commune des maires des quatre villes auprès de Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France.

Être étudiant·e en temps de Covid

Difficultés financières faute de job étudiant, isolement social en raison du maintien des cours à distance, fermeture des restaurants et des lieux culturels, détresse psychologique… Les étudiant·e·s font partie des grand·e·s perdant·e·s de cette crise sanitaire. Arcueil dispose de trois résidences étudiantes, six de leurs locataires ont accepté de raconter leur vie en période de crise sanitaire.

Résidence étudiante Studefi, avenue Lenine à Arcueil.

« Hâte de reprendre une vie normale »

Gabrielle, 19 ans, étudiante en management et communication interculturels

« Mes cours sont tous en distanciel à part un ou deux par semaine. Je le vis plutôt bien car ma famille habite la région parisienne, donc je peux retourner chez eux quand ça ne va pas et ils m'aident financièrement. Les profs s'arrangent aussi pour nous faire travailler en groupe, ce qui nous permet de garder un lien social avec les autres élèves. J'ai vraiment hâte de pouvoir reprendre une vie normale et surtout de pouvoir voyager et découvrir l'Angleterre, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande… »

« Je suis de moins en moins motivé »

Yassine, 22 ans, master d'informatique

« Je suis un programme d'échange depuis le mois de janvier entre mon école en Tunisie et une école parisienne. La plupart des cours sont en distanciel, je ne vais à la fac que de temps en temps. Je suis de moins en moins motivé et depuis un mois je lâche un peu mes études. En plus, je ne connais personne dans la résidence… j'ai quelques copains dans la région mais ils sont loin. Je n'ai qu'une hâte, pouvoir rentrer en Tunisie ! »

« Je n'arrive pas à trouver un job étudiant »

Dimitri, 26 ans, master de construction

« Cela commence à devenir compliqué pour moi au niveau financier. J'ai travaillé pour pouvoir me payer deux années d'études de spécialisation, une en Belgique l'année dernière et cette année en France, mais je n'ai plus aucune réserve. Et avec mes horaires de cours, même en distanciel, je n'arrive pas à trouver un job étudiant. Je touche l'APL et je reçois des paniers alimentaires offerts par des associations, mais ça ne suffit pas pour vivre correctement. Je m'accroche mais c'est difficile ! »

« J'ai la chance d'avoir des cours uniquement en présentiel »

Alice 19 ans étudiante, pour devenir éducatrice spécialisée

« J'ai la chance d'avoir des cours uniquement en présentiel et d'avoir un stage aussi en continu, donc de ce côté-là, je n'ai pas à me plaindre car je n'ai pas à rester toute la journée enfermée dans ma chambre. En revanche, je n'ai plus du tout de vie sociale : je rentre juste avant le couvre-feu et le week-end je travaille sur mon mémoire. La première chose que je ferai une fois que cette crise sera terminée, c'est d'aller au resto et boire des coups avec mes amis, me balader, en un mot vivre ! »

« Côté vie sociale, c'est le néant »

Julian 21 ans, étudiant en chimie

« J'ai des cours à la fac une à deux fois par semaine, ce qui permet de revoir les autres élèves. Mais côté vie sociale, c'est le néant ! Je viens de Lyon, je ne connais pas grand monde ici. Je voulais refaire du badminton cette année pour me sortir un peu la tête des études, mais les sports en intérieur sont interdits. Sortir avec des amis, aller au cinéma ou au resto, ça me manque et ce n'est pas marrant de rester toute la journée assis devant son ordinateur. Mais mes études se passent bien ! »

« Je suis suivie par une assistante sociale de la mairie »

Myriam, 26 ans, étudiante en gestion des ressources humaines

« Mes parents peuvent m'aider un peu financièrement mais je recherche un job étudiant ou un stage en alternance pour compléter. Pour l'instant je n'ai rien trouvé. Je suis suivie par une assistante sociale de la mairie, ce qui me permet de bénéficier de colis alimentaires. J'ai quand même bon moral, et je suis toujours aussi motivée pour mes études. Le week-end j'essaie d'aller voir ma famille dans la région, mais j'ai hâte de pouvoir revoyager ! ».

Le service civique, une étape vers l'emploi

Créé il y a dix ans, ce dispositif permet aux 16-25 ans de réaliser une mission dans différents domaines contre rémunération. L'occasion pour les jeunes de se former et de préparer leur avenir professionnel tout en aidant les autres.

Difficile quand on est jeune de savoir vers quelle voie s'orienter ou si le métier que l'on a envie d'exercer est vraiment celui pour lequel on est fait. Le service civique peut être un bon moyen de trouver son chemin. Il permet aux 16-25 ans, (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), de réaliser des missions d'une durée allant de six mois à un an, dans neuf domaines : solidarité, environnement, culture et loisirs, mémoire et citoyenneté, éducation pour tous, santé, intervention d'urgence en cas de crise, sport, et enfin développement international et aide humanitaire. Ces missions sont indemnisées à hauteur de 580 euros nets par mois, avec un engagement horaire d'au minimum 24h par semaine. Une somme à laquelle s'ajoutent s'ajoutent 108 euros pour tous les boursiers. Une aide non négligeable en ces temps de crise !

Un plus dans son parcours

Pour Lorelei et Sylvain, deux Arcueillais·es de 17 ans, le service civique a permis de conforter leur choix de carrière : devenir professeur d'éducation physique et sportive. Ils ont choisi de réaliser leur service civique au Cosma, elle en basket, lui en football. « *Je fais du basket au Cosma depuis l'âge de six ans et c'est ma coach qui m'a proposé de faire un service civique dans la section pour apprendre à entraîner et à encadrer*, raconte Lorelei, *et franchement je ne suis pas déçue, j'adore m'occuper des plus jeunes même si c'est parfois compliqué à concilier avec mes études. Je me dis aussi que ça fera un plus pour ma candidature en licence Staps* (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) *après le bac* ». Même satisfaction chez Sylvain, qui vise lui aussi une licence Staps : « *je suis actuellement en sport études handball et je joue aussi au foot. En fait je suis passionné par le sport en général et je ne me voyais pas faire une carrière dans un autre domaine*, confie-t-il. *J'aime beaucoup expliquer aux plus jeunes, leur montrer quand ils n'ont pas compris, les aider à progresser. J'avais vraiment envie d'enseigner et grâce à cette expérience, j'en suis maintenant convaincu !* ».

Selon une étude TNS Sofres, le service civique a permis à 61 % des jeunes qui l'ont réalisé de trouver ou de retrouver du travail. Alors pourquoi pas vous ?

LA SITUATION DES JEUNES EN 2021

Selon la Direction des statistiques du ministère du Travail, le nombre d'embauches de jeunes de moins de 26 ans a baissé de 14 % en 2020. De plus en plus d'entre eux poussent la porte d'une Mission locale. Si auparavant, la plupart peinait à s'insérer professionnellement faute de diplôme, force est de constater que la crise sanitaire a changé la donne. « *La précarité des jeunes s'est accrue avec la crise*, témoigne Fatiha Ouakli, directrice de la Mission locale Innovam de Cachan, de laquelle dépendent les Arcueillais. *En un an, nous avons eu une augmentation de 20 % du nombre d'étudiants et de jeunes diplômés avec de gros problèmes financiers, venant nous solliciter parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un premier emploi ou un stage* ». Même constat au Comité local pour le logement autonome des jeunes : « *La crise du logement des jeunes s'est beaucoup renforcée avec la crise sanitaire*, confie Mme Mathous. *Leurs ressources ont baissé et il leur est difficile de trouver à se loger dans la région* ».

Benjamin Douba-Paris,
conseiller municipal délégué
à l'accès aux droits des jeunes

« Le but de la municipalité est que chaque jeune se sente écouté·e »

Quel est votre regard sur les jeunes Arcueillais·es après un an de crise sanitaire ?

Nous menons un état des lieux sur leur situation. Cette crise est une catastrophe pour leur construction sociale et mentale. La plupart prend de plein fouet les conséquences des mesures sanitaires. Ils·elles ne sortent pas de la journée car ils sont devant leur écran et quand les cours sont terminés, il y a le couvre-feu qui les empêche de sortir. « On a l'impression d'être confiné·e non-stop depuis octobre 2020 », *m'ont dit certain·e·s. Dans ce contexte sanitaire, je les trouve hyper courageux·ses et je considère qu'il est urgent d'aller à leur rencontre et de les porter vers la réussite de leurs études ou de leurs premiers pas dans la vie active.*

En quoi consiste l'action que vous menez en direction des étudiant·es qui font face à des difficultés financières ?

En février, quand il a fait très froid, je suis allé au nom de la municipalité à la rencontre des 500 jeunes qui résident dans les trois résidences étudiantes d'Arcueil et j'ai pu constater des situations de grande précarité. La Ville a donc décidé de proposer une aide d'urgence sous forme de distribution de sacs solidaires, en partenariat avec l'association Ar'cœur que je remercie pour son efficacité. Au-delà de cette action, l'objectif est d'orienter ces jeunes vers les services municipaux (Point information jeunesse, CCAS…), afin de leur faire connaître les dispositifs auxquels ils ont droit.

Quelles en sont vos priorités pour être mieux à l'écoute de la jeunesse ?

Les jeunes recourent très peu aux droits qui leur sont ouverts, en raison d'un manque de lisibilité des démarches à effectuer. Nous voulons leur fournir cette lisibilité. Une « Hot Line » est en train d'être mise en place au Point information jeunesse (PIJ) pour leur apporter des réponses par téléphone à toutes leurs questions. Et nous préparons l'après Covid avec l'intention de développer les opérations Job dating, forum emploi-formation… Nous encouragerons les jeunes qui cherchent des stages à se tourner vers la mairie ou vers l'une des nombreuses entreprises que nous avons la chance d'avoir à Arcueil.
Le but de la municipalité est que chaque jeune se sente écouté·e et qu'aucun·e jeune ne se sente abandonné·e. Je suis le plus jeune élu de la municipalité, j'ai 23 ans, il en va de ma responsabilité de les représenter.

Quelles aides

La crise sanitaire a entraîné une crise sociale sans mais plusieurs aides existent.

EMPLOI

UN JEUNE, UNE SOLUTION

Ce dispositif, mis en place par le gouvernement, propose 100 000 offres d'emploi, 30 000 offres de stages, des sessions de recrutement, des formations ainsi qu'un simulateur pour accéder aux aides (bourses, aides au logement et à la mobilité etc.)
> **1jeune1solution.gouv.fr**

GARANTIE JEUNES

Il s'agit d'un accompagnement vers l'emploi pour les jeunes qui en sont les plus éloignés, avec des parcours de formations qualifiantes ou pré-qualifiantes et une rémunération.
> **travail-emploi.gouv.fr**

MISSION LOCALE

Cet organisme aide tous les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation, avec un accompagnement personnalisé pour rédiger CV, lettres de motivation, se préparer à un entretien d'embauche etc.
> **1 rue de la Gare, Cachan**
01 41 98 65 00
missionlocale-innovam.fr

VOUS POUVEZ TROUVER ET CONSEILS AUPRÈS DU POINT

Ouvert à tous, le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Vous serez reçu personnellement par un professionnel qui vous écoutera, et cherchera avec vous les réponses à vos questions, qu'il s'agisse de santé, scolarité, de formation, d'emploi, d'aide d'urgence ou encore de logement.

SOUTIEN FINANCIER

AIDE AUX JEUNES EN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

Les moins de 26 ans, inscrits à Pôle emploi, avec des revenus inférieurs à 300 euros et bénéficiant d'un accompagnement intensif jeunes peuvent prétendre à une aide d'un montant de 497 euros maximum par mois.
> **pole-emploi.fr**

AIDE POUR LES ANCIENS ÉTUDIANTS BOURSIERS EN RECHERCHE D'EMPLOI

Les jeunes de moins de 30 ans, diplômés en 2020 ou 2021, d'un niveau Bac + 2 minimum et ayant bénéficié d'une bourse sur critères sociaux en 2019-2020, peuvent prétendre à une aide s'élevant au maximum à 70 % du montant net de la bourse perçue au cours de la dernière année d'étude.
> **pole-emploi.fr**

BOURSES D'ÉTUDES

Les étudiants peuvent demander le réexamen de leur bourse d'études, en cas de baisse des revenus de leur famille à cause de la crise sanitaire. > **etudiant.gouv.fr**

pour les jeunes ?

précédent. Les jeunes en paient le plus lourd tribut
En voici quelques-unes :

ALIMENTAIRE

REPAS À 1 EURO
Tous les étudiants peuvent bénéficier du repas à 1 euro, pour le déjeuner et le dîner.
> **izly.fr**

PANIERS REPAS GRATUITS :
> **Association Arc'Cœurs : 06 72 26 85 09**
> **Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)**

INFORMATIONS, AIDE INFORMATION JEUNESSE

Le PIJ est un relais vers toutes les autres structures locales et régionales dédiées à la jeunesse, il centralise vos demandes et fait office de guichet unique.

POINT INFORMATION JEUNESSE
8 avenue Paul Doumer (1er étage)
01 46 15 08 59/69

AIDE PSYCHOLOGIQUE

LA PLATEFORME SANTÉ PSY ÉTUDIANTS
permet de bénéficier de trois séances gratuites de 45 minutes, qui peuvent être renouvelées par le médecin en cas de besoin.
> **santepsy.etudiant.gouv.fr**

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
propose également une plateforme d'écoute et d'aide gratuite.
ecouteetudiants-iledefrance.fr

MOBILITÉ

CHÉQUIER MOBILITÉ
Proposé par le Département, il aide au financement du Pass Navigo. > **valdemarne.fr**

LOGEMENT

AIDES AU LOGEMENT
Il existe plusieurs aides allouées par la Caisse d'allocations familiales (CAF), en fonction de la situation de chacun.
> **caf.fr**

AIDE À L'INSTALLATION
Pour les moins de 25 ans, touchant un salaire inférieur à 1 400 euros net par mois, pour leur premier logement ou leur premier bail.
> **actionlogement.fr**

LE COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)
Relais entre l'offre des bailleurs privés et les jeunes, le CLLAJ propose une aide à la recherche de logement ou d'hébergement aux 18-30 ans habitant ou travaillant dans les villes du Val de Bièvre dont Arcueil.
> **6-12 avenue du Président Wilson (arrière du bâtiment B), Cachan**
01 45 46 51 39, cllajvdb.fr

Lydia Mohamed Bouteben,
conseillère municipale déléguée à la jeunesse

« La jeunesse a pour particularité d'être en perpétuelle évolution, c'est à nous de nous adapter. »

Quels sont les grands projets de la municipalité en direction des jeunes ?

L'écoute de la jeunesse est un axe fort du programme municipal. La mise en œuvre de nos projets est ralentie par la crise sanitaire et dépend aussi des attentes des jeunes, car nous sommes avec elles·eux dans une démarche de co-construction. Quels sont leurs besoins, leurs envies ? Les réponses varient selon leur tranche d'âge et leur quartier. Les agent·e·s du service jeunesse réalisent un diagnostic dont les conclusions seront rendues en septembre.
Parmi les projets qui seront proposés quand la crise sanitaire sera derrière nous, citons par exemple l'ouverture de lieux spécifiques pour que les jeunes se retrouvent, la création d'un festival réalisé par et pour elles et eux, ou encore des projets internationaux, notamment avec l'Afrique du Sud.

Que prévoyez-vous pour mieux associer les jeunes citoyen·nes à la vie démocratique ?

La démocratie participative est un enjeu fort du programme de la municipalité qui souhaite que la jeunesse en particulier y soit très impliquée. Nous avons un projet sur la citoyenneté, qui consiste à faire découvrir à ce public les différentes instances de la vie démocratique (mairie, conseil municipal, Sénat, Assemblée nationale…), trop mal connues. L'objectif est de les amener à réfléchir sur l'intérêt collectif et de leur montrer qu'ils peuvent s'emparer des dispositifs existants. Comme il s'agit d'un projet collaboratif, ce sera à elles et eux d'en fixer les contours. Notre rôle sera simplement de les accompagner.

Comment communiquer et échanger avec les jeunes, si friand·es de réseaux sociaux ?

La jeunesse a pour particularité d'être en perpétuelle évolution, c'est à nous de nous adapter à ses outils. Nous avons décidé de créer un réseau social qui lui soit propre. Nos structures jeunesse s'y préparent, avec une charte éditoriale garantissant la qualité des contenus. J'ai aussi demandé que la Ville communique plus largement sur les dispositifs dont les jeunes peuvent bénéficier, afin que celles-ci et ceux-ci s'en emparent beaucoup plus qu'aujourd'hui. J'incite les bénéficiaires des aides aux projets à faire des échanges d'expériences sous forme d'expositions, de rencontres… et pourquoi ne pas recourir en amont au financement participatif auprès des autres Arcueillais·es ? Autant de moyens pour valoriser ces actions.

La Bièvre verra bientôt le jour

Les travaux de renaissance de la Bièvre ont été lancés officiellement en juillet 2019 avec une livraison prévue entre la fin de l'année 2021 et le début de 2022. Aujourd'hui, la bonne avancée du chantier permet déjà de se projeter et de visualiser le futur cours d'eau dans son nouveau lit.

Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, accompagné du maire d'Arcueil et vice-président du Département Christian Métairie, ainsi que de nombreuses personnalités, se sont rendu·e·s sur le chantier de la réouverture de la Bièvre le 15 mars pour une visite technique. Aux abords du parc du Coteau, cette rencontre fut l'occasion de revenir sur l'histoire de cet affluent de la Seine et de faire un point sur l'avancée des travaux.

Le lit de la rivière a été recréé de façon à contenir d'éventuelles inondations.

Les murs de soutènement, allant jusqu'à une quinzaine de mètres de profondeur, permettent de stabiliser les berges de la rivière.

151
plantations d'arbres

600
mètres de rivière découverte à Arcueil et Gentilly

25
centimètres de niveau d'eau

Une rivière à redécouvrir

D'une longueur totale de 36 kilomètres, la Bièvre prend sa source dans les Yvelines pour traverser l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et enfin Paris avant de se jeter dans la Seine. Recouverte afin d'être intégrée au réseau d'assainissement au début du XX^{e} siècle, ce n'est qu'en 2007 qu'elle a retrouvé son statut de cours d'eau. Après la création d'un tronçon de 600 mètres à L'Haÿ-les-Roses il y a cinq ans, le chantier se poursuit avec la réouverture d'un tronçon équivalent passant par Arcueil et Gentilly. Ce projet visant au retour de la nature en ville est financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (à hauteur de 38 %), la Métropole du Grand-Paris (32 %), le Département, maître d'ouvrage (20 %) et la Région Île-de-France (10 %), pour un montant de dix millions d'euros.

Une faune et une flore diversifiée

Le chantier avance à grande vitesse. Des toiles en fibre de coco recouvertes de cailloux ont été disposées afin de renforcer le lit de la Bièvre, qui atteindra un niveau moyen de 25 cm.

« Côté végétation, nous avons choisi d'habiller le paysage du parcours avec des végétaux issus des essences locales. Elles sont déjà en cours de plantation le long des berges avec notamment des saules, des ormes, des noisetiers, des hêtres pleureurs, des aubépines et plantes des hélophytes », souligne Benoit Kayser, chef de projet à la Direction de l'environnement et de l'assainissement du Département. Au total, 151 arbres seront plantés et des prairies humides seront semées aux abords du tronçon de 600 mètres, de quoi favoriser le développement d'une faune diversifiée où poissons, oiseaux et insectes pourront s'installer. Le long de la Bièvre, une promenade et des passerelles seront aménagées. Quant à la voirie, la rue de la Division du Général Leclerc passera en sens unique (en direction de Gentilly) et l'avenue François-Vincent-Raspail sera réduite en largeur et séparée de la Bièvre par de la végétation. ▮AG

Benoit Kayser, chef de projet à la Direction de l'environnement et de l'assainissement du Département a animé la visite aux côtés du président du Conseil départemental et des élu·e·s.

DES TRAVAUX DE LA RATP À PARTIR DE JUIN

Très attendue, l'arrivée de trains nouvelle génération est prévue sur la ligne du RER B à partir de 2025. Cette décision d'Ile-de-France Mobilité prise en 2017 répond à l'objectif d'accueillir 25 à 30 % en plus de voyageurs qu'aujourd'hui, tout en leur apportant un meilleur confort. Le gabarit plus important de ce futur matériel roulant implique des travaux de mise à niveau des infrastructures, en modifiant soit l'implantation de la voie, soit les quais, par des travaux de génie civil. Afin de réaliser les travaux d'adaptations des voies sur l'ensemble de la ligne, il est nécessaire de créer une base travaux sur le site RATP d'Arcueil. Il s'agit de créer deux fosses à ballast (le ballast est le lit de graviers sur lequel repose une voie de chemin de fer).
La réalisation de ces travaux est prévue de juin 2021 à mars 2022. La base travaux sera située entre la rue Paul Bert et la rue du 8 mai 1945.

Sur le même site, un autre chantier qui vise à fiabiliser l'exploitation du RER B et se traduit par la construction de deux locaux (un local technique de signalisation et un local d'exploitation) aura lieu de septembre 2021 à juin 2022. *« Les chantiers seront principalement effectués de jour, avec quelques opérations menées ponctuellement de nuit »*, explique Mathieu Borsotto, responsable territorial à la RATP. La Ville se montrera exigeante sur le respect de sa Charte chantiers, notamment sur les nuisances causées aux riverain·e·s et en matière d'information au public. Ces informations seront régulièrement relayées dans les numéros d'*ANC-Arcueil Notre Cité*, ainsi que sur le site internet www.arcueil.fr.

PRIX ILAN HALIMI

Un Arcueillais récompensé pour sa lutte contre les discriminations raciales et antisémites

Cinq élèves du lycée les Bruyères de Sotteville-lès-Rouen ont mené, en décembre 2020, plusieurs actions de lutte contre le racisme. Ils ont remporté le prix Ilan Halimi qui leur a été remis par le Premier ministre Jean Castex, à Matignon. Hakim Amandar, Arcueillais « depuis toujours », répond à nos questions.

En quoi consistait ce projet qui a été primé ?

L'an passé, une camarade de classe a reçu un mail du Crous l'invitant à participer au prix Ilan Halimi. On s'est tout de suite montré·e·s intéressé·e·s et nous avons formé une équipe au sein du lycée pour réussir ce projet. Notre action a débuté par une campagne d'affichage avec les portraits de victimes de violences racistes telles qu'Ilan Halimi, Mamoudou Barry et Anthony Walker* puis nous avons dans un second temps animé des débats dans les classes du lycée pour discuter du racisme. Ces rencontres étaient très enrichissantes, les élèves ont beaucoup appris et certains se sont même livrés sur leur quotidien et leurs expériences face au racisme. Enfin, nous avons créé un podcast radio sur le sujet des discriminations, avec des reportages et des micros-trottoirs pour recueillir la parole des jeunes du lycée.

Comment s'est déroulée la remise du prix Ilan Halimi ?

Nous avons été invité·e·s le 11 février à Matignon pour rencontrer le Premier Ministre, la ministre de la Culture Roselyne Bachelot ainsi qu'Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Ils nous ont toutes et tous félicité·e·s. C'était un moment incroyable, d'abord un peu stressant mais Jean Castex nous a très vite mis à l'aise, à tel point qu'on est vite sorti du décor des ors de la République pour avoir une véritable discussion avec lui. On a rencontré l'homme chaleureux derrière le Premier ministre. Nous avons terminé cette journée en visitant le musée d'histoire du judaïsme, une visite très émouvante.

Hakim Amandar (deuxième en partant de la gauche) entouré de son équipe, de Jean Castex, de Roselyne Bachelot et d'Élisabeth Moreno.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours ?

J'habite le bas d'Arcueil depuis toujours mais je suis actuellement en terminale dans un lycée proche de Rouen, en internat. J'ai intégré une section préparant à devenir arbitre de football professionnel, c'est une passion. Cette fonction vise à défendre les valeurs du sport, du football, son équité et son éthique. L'an prochain, j'envisage d'intégrer Science Po parce que je suis quelqu'un de très engagé, qui adore la politique. En attendant, je reviens à Arcueil tous les week-ends et à terme, j'aimerais partager mon expérience et échanger sur le racisme avec des élèves de ma ville natale. Ils sont le futur ! VS

* Ilan Halimi a été séquestré et torturé à mort parce qu'il était juif en 2006 ;
Mamoudou Barry a été battu à mort devant sa femme à Rouen, en 2019, après avoir été insulté de « sale noir » ;
Anthony Walker, quant à lui, est décédé après avoir subi une attaque raciste au Royaume-Uni.

ALICE DOISELET, FEMME DE COEUR

Née le 25 février 1931, Alice Doiselet est décédée le 26 février dernier.

Arcueil était sa ville, les alentours de la rue Paul-Signac son quartier. Un quartier auquel elle était tant attachée et dans lequel tout le monde la connaissait.
Détentrice des Palmes académiques pour son immense travail réalisé à l'École pratique des hautes études en tant que directrice administrative, Alice Doiselet était une femme de conviction. Toute sa vie, elle a lutté pour l'égalité entre les sexes, pour la justice sociale et portait toujours son regard sur les gens les plus modestes. Femme d'action, elle faisait partie de l'association ASAH 1er avec laquelle elle développait des projets de soutien aux enfants d'un quartier d'Hô Chi Minh-Ville. Femme de culture, elle était aussi immensément généreuse, accordant beaucoup de son temps pour participer et aider à la bonne marche du du Centre Culturel Erik Satie.
Alice c'était aussi un rire inoubliable, un sourire pour toutes et tous et un optimisme débordant avec lequel elle surmontait toute difficulté et qui a accompagné bien des Arcueillais·es. VS

Handball Club d'Arcueil à bras ouverts

Depuis la rentrée 2019, le Handball Club d'Arcueil accueille des adhérent·e·s en situation de handicap.

La section handball adapté de l'Handball Club d'Arcueil est née de l'envie de Pierre, atteint d'autisme, de pratiquer ce sport comme ses frères. Malheureusement, aucune structure n'accueille son handicap près de chez lui.

Carole Decelle, sa mère, décide alors de développer un projet et contacte l'association qui répond positivement : « *Il faut donner le moyen aux personnes handicapées de faire du sport près de chez elles. Ici, chacun vient avec ses difficultés. On travaille avec toutes les différences. C'est un moment d'apprentissage par le plaisir* » explique-t-elle. En 2019, dans le cadre du projet Alter ego qui avait pour thème le sport et le handicap, la Ville a décidé d'accompagner le développement et la création de ce projet, aussi bien financièrement que matériellement.

Des entraînements adaptés

Lancée à la rentrée 2019, la section accueille désormais neuf jeunes adultes souffrant d'autisme, de trisomie ou de troubles mentaux, chaque samedi de 14h à 16h dans le gymnase Maurice Pigot. La plupart sont pensionnaires de structures spécialisées comme l'hôpital de jour de la fondation l'Elan retrouvé à Antony, dans laquelle travaille Wynn Smith, infirmière en pédopsychiatrie et joueuse sénior devenue entraineuse du collectif : « *Il existe très peu d'offre alors il me tenait à cœur de leur proposer cette opportunité. Cela ouvre l'hôpital vers l'extérieur. Dans leurs parcours, ils·elles ont souvent entendu qu'ils·elles n'étaient pas adapté·e·s. Ici, ils·elles peuvent être naturel·le·s, il ne s'agit pas de les normaliser. Avec ouverture d'esprit et bienveillance, il s'agit de leur montrer que la société peut s'adapter à eux·elles. Il faut donc trouver des exercices pour mettre leurs capacités en avant.* »

Dépasser sa zone de confort

La structure du cours et l'agencement des lieux, identique d'une séance à l'autre, répondent à leur besoin de repères, organisent l'espace et réduisent les stimulations gênantes autour d'eux·elles. De l'échauffement aux parcours, jusqu'aux jeux sur le terrain, le ballon devient un prétexte pour travailler la motricité. Pour les matchs, les règles sont allégées et les contacts interdits.

L'infirmière-entraîneuse constate de multiples bénéfices à la pratique : « *Perte de poids, progression de la motricité globale, sociabilisation accrue, ils·elles dépassent leur zone de confort.* » Ce que note aussi Éric Renard, père de Quentin, jeune homme autiste : « *Cela leur permet de sortir de leur cadre. Quentin est malhabile, les exercices lui font travailler sa coordination et l'enchainement des tâches le stimule intellectuellement. Cela lui plaît, c'est inscrit dans son emploi du temps et chaque semaine, il en parle deux jours avant. Quentin est toujours partant pour des activités. On a longtemps considéré les autistes comme des personnes qu'il ne fallait pas déranger, alors qu'eux·elles réclament d'avoir du lien.* »

Une place dans la vie du club

Le club se veut le plus inclusif possible en invitant des membres d'autres équipes à participer à l'encadrement : « *Il s'agit de créer de l'échange, et d'inclure ce groupe dans la vie du club. C'est enrichissant, cela change le regard porté sur le handicap* » note Thibault Breuiller, vice-président du club et référent de la section.

La volonté du club, une fois la pandémie dépassée est de convier les plus jeunes. « *Croiser le handicap leur permet de mieux le comprendre et d'être moins impressionné* » décrit Wynn Smith. Et Carole Decelle d'ajouter : « *C'est riche et éducatif pour les enfants comme aussi pour notre société* ».

Le cours est enfin l'occasion pour les parents de partager un temps de dialogue autour d'un café (hors crise sanitaire), pour partager leurs expériences quotidiennes et échanger des conseils : « *Les week-end à la maison en famille sont parfois compliqués. Alors l'après-midi ce temps permet de souffler tout en découvrant son enfant et ses capacités autrement* » analyse Wynn Smith.

Kevin Gouttegata

« On a longtemps considéré les autistes comme des personnes qu'il ne fallait pas déranger, alors qu'eux réclament d'avoir du lien. »

1871-2021

Arcueil et la Commune de Paris

En mars 1871 et pendant plus de deux mois, un drapeau rouge flottait sur Arcueil, symbolisant l'avènement de la Commune de Paris. La dernière révolution du 19e siècle n'a duré que 72 intenses journées, brutalement achevées dans le sang.

Henri Toulouze, Président des Ateliers du Val-de-Bièvre, Membre de la commission « Mémoire » d'Arcueil

En mars 1871, les Allemands, vainqueurs de la guerre contre la France, font le siège de Paris. Le second Empire a été renversé et, depuis le 4 septembre 1870, la République a été proclamée. L'Assemblée élue au suffrage universel masculin le 8 février 1871 est toutefois à majorité monarchiste, elle siège dans la ville royale de Versailles. La nouvelle République, dirigée par Adolphe Thiers, semble fragile. Le 18 mars 1871, l'insurrection parisienne refusa de reconnaître le gouvernement issu de l'Assemblée nationale et choisit d'ébaucher pour la ville une organisation basée sur la démocratie directe. La « Commune » y est proclamée, mélange d'un républicanisme radical (les communard·e·s décrètent par exemple la séparation de l'Église et de l'État, la gratuité de l'enseignement) et des différentes tendances du socialisme français (Karl Marx suit avec intérêt les événements parisiens). La Commune de Paris est une réaction à la défaite française et au siège de Paris, mais aussi une manifestation de l'opposition entre le Paris républicain favorable à la démocratie directe et une Assemblée nationale à majorité monarchiste acquise au régime représentatif. La Commune prend fin brutalement lors de la « semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871, qui voit les troupes « versaillaises » écraser l'insurrection dans une répression effroyable. Le mouvement ouvrier français est décapité, mais la Commune lui fournira, pour longtemps, une origine mythique et un retentissement international important.

Vue du reste du fort de Montrouge, guerre de 1970.

Arcueil et la Commune

Bien avant l'armistice mettant fin à la guerre franco-prussienne de 1870, une partie de la population arcueillaise avait déjà regagné ses foyers. La cessation des hostilités accentua naturellement ce mouvement de retour. Pendant l'occupation, les Allemands s'installèrent dans les maisons vides et aussi dans les maisons habitées, les écoles furent transformées en écuries, auxquelles les chevaux accédaient par des plans inclinés formés de madriers posés sur les marches des escaliers. Les places et même les rues étaient encombrées de matériel et de véhicules. Cet état de chose dura plus d'un mois avant que les Allemands ne quittent Arcueil.

Les services de la mairie, d'ailleurs très restreints à cette époque, furent rapidement organisés et un employé aidé de trois habitants fut chargé de débarrasser les rues, les places et les bâtiments communaux des détritus de toutes sortes qui les encombraient. Peu à peu, la vie locale reprend son cours normal, une salle d'école fut ouverte avec le concours d'un professeur du collège Albert-le-Grand, lorsque la Commune de Paris vint tout arrêter en entraînant un second siège de Paris.

Vue des Hautes-Bruyères, le camp des Prussiens.

Une toute petite partie de la population, derrière le maire, le carrier Eugène Lavenant, se réfugia dans les lignes versaillaises, à Bourg-la-Reine. L'exode fut d'une ampleur réduite, la grosse majorité de la population ne quitta pas son domicile : les boulangers continuèrent à cuire le pain, le commerce conserva une activité à peine réduite, seul le travail marqua un temps d'arrêt sans arriver au chômage complet.

Les Fédérés (Communards) occupaient les positions défensives utilisées précédemment par l'armée française : 350 engagé·e·s disposaient d'une douzaine de bouches à feu au fort de Montrouge, la redoute des Hautes-Bruyères et le fort de Bicêtre avaient chacun 500 soldat·e·s et 20 pièces de canon alors que le plus gros effectif se trouvait au moulin de Saquet (Vitry-sur-Seine) qui disposait de 700 individu·e·s et de 14 pièces d'artillerie. Deux mille combattant·e·s de la première armée, commandé·e·s par le général Walery Wrobelsky étaient cantonné·e·s à Arcueil et à Cachan, notamment à l'extrémité de la rue Émile Raspail dans la propriété Jeanson, au Fief des Arcs, à la ferme Raspail et au moulin de Cachan. Ces troupes étaient placées sous les ordres du colonel Fédéré Jean-Baptiste Sérizier, qui avait installé son état-major au château Laplace.

Les habitant·e·s firent assez bon ménage avec les Fédérés, mais en général sans trop s'engager. Les carriers eux-mêmes, pourtant si prompts à se joindre aux mouvements populaires, restèrent à l'écart. Il y eut naturellement quelques exceptions puisque ce furent trois Arcueillais, Cretté, Martial et Tessier, qui hissèrent le drapeau rouge sur la mairie.

À l'encontre du maire, l'abbé Durand, curé de la paroisse, resta à son poste sacerdotal. Curieuse figure que celle de ce prêtre toujours coiffé d'un chapeau haut de forme à bords plats qui a occupé la cure d'Arcueil pendant trente ans, bénéficiant grâce à sa bienveillance et sa tolérance de l'estime de la population. Arrêté une première fois en avril et conduit au château Laplace, l'abbé Durand fut libéré par un de ses paroissiens enrôlé dans la Garde Nationale. Arrêté une seconde fois en mai et incarcéré au fort de Bicêtre avec son bedeau Godefroy qui avait tenu à l'accompagner, ils furent l'un et l'autre relâchés sur l'intervention des habitant·e·s.

Le drame des Dominicains d'Arcueil

Les Dominicains d'Arcueil.

Ces incidents n'étaient pas très graves et cette période troublée n'aurait pas laissé de trop mauvais souvenirs si la fin tragique des Dominicains d'Arcueil n'était venue ensanglanter les derniers jours de la Commune de Paris. On a beaucoup écrit sur cette douloureuse affaire, qui reste encore obscure.

Dans la nuit du 3 au 4 mai, le 120e bataillon qui occupait le moulin Saquet avait été surpris par les Versaillais qui, connaissant le mot d'ordre, avaient pénétré dans l'enceinte sans coup férir. 50 Fédérés ont trouvé la mort dans cette attaque, les assaillants se retirant en emmenant deux cents prisonnier·ère·s et quatre pièces de canon.

Le Château Laplace, détruit en 1908 Collège Albert Legrand.

Les Dominicains avaient conservé l'ambulance (hôpital de campagne) qu'ils avaient installée pendant le premier siège et circulaient assez librement dans les lignes pour apporter leurs soins aux blessé·e·s. Quelques Fédérés pensèrent que c'était peut-être ces moines qui avaient livré le mot de passe.

Le 17 mai, les toitures du château Laplace, siège de l'état-major de Sérizier, prirent feu et l'incendie se communiqua à la bibliothèque, au deuxième étage. Les Dominicains vinrent aider les Fédérés à combattre l'incendie, ce qui n'empêcha pas certains, relayés par Sérizier, de dire que cet incendie avait été allumé par les religieux, probable signal pour les Versaillais. La Commune de Paris était à quelques jours de sa fin, les dirigeant·e·s étaient désemparé·e·s, les hommes et les femmes démoralisé·e·s, toutes et tous prêt·e·s à accueillir les rumeurs les plus invraisemblables. L'école des Dominicains se trouve occupée le lendemain par deux compagnies du 120e sans d'ailleurs que l'on puisse savoir qui a donné l'ordre d'occupation.

Léo Meillet, un des fondateurs du Comité central de la Garde nationale et gouverneur du fort de Bicêtre, apprit l'occupation du collège. Il était au courant des accusations portées contre les pères dominicains, il les avait fait surveiller et rien n'était venu justifier les rumeurs qui couraient sur leur compte. Il se rendit donc à l'école, à 4 heures et demie du soir, accompagné par Louis Lucipia, membre de l'Internationale. La maison avait d'ailleurs été fouillée à plusieurs reprises par les Fédérés qui n'avaient trouvé rien de suspect. Certain·e·s exprimaient même une certaine sympathie pour ces religieux si dévoués aux blessé·e·s.

Néanmoins, une voiture de l'école fut réquisitionnée pour conduire les sœurs et les femmes de service à la Conciergerie, puis à Saint-Lazare, d'où elles furent délivrées le mardi suivant par les troupes versaillaises. Les hommes (7 religieux, 6 professeurs et 7 serviteurs) furent dirigés à pied sur le fort de Bicêtre, accompagnés par Lucipia. Léo Meillet qui les avait rejoints s'aperçut que l'attitude des gardes était complètement changée ;

leur hostilité était manifeste.

Le 20, Lucipia fut chargé d'instruire l'affaire, il interrogea les pères Captier et Coltraut pour conclure son rapport sur la complète innocence des inculpés. Cependant, les mettre en liberté aussitôt les vouait à une mort certaine. C'est cette crainte, sans doute, qui incita Meillet à les laisser enfermés en attendant que soit trouvé le moyen de les libérer sans danger.

Les événements se précipitaient. Les troupes versaillaises occupent déjà une partie de Paris alors que le 25 au matin, les Fédérés évacuent le fort. En dernière minute, la porte des prisonniers fut ouverte à coup de crosse pour les emmener à la mairie du XIII^{e} arrondissement puis à la prison du secteur, installée dans une ancienne école au n° 38 de l'avenue d'Italie. Vers deux heures, les Fédérés vinrent chercher les prisonniers pour les conduire aux barricades. « *Nous sommes prêtres !* s'exclamèrent-ils. *Neutralisés par notre qualité d'ambulanciers, nous ne prendrons pas les armes : tout ce que nous pouvons faire, c'est de soigner vos blessés et de relever vos morts.* »

On les ramena à la prison. Vers 4 heures, ils furent invités à sortir un par un. Le père Coltraut franchit le seuil le premier, il fut immédiatement abattu. Le père Captier, qui le suivait, eut la jambe brisée par une première balle, il se traîna une centaine de mètres et fut tué d'une balle au cœur. Il en fut de même du père Bourard alors que les pères Delorme et Chataigneret tombèrent foudroyés. De son côté, le père Grancolas réussit à s'échapper. Sur les quatorze laïques, professeurs, employés et domestiques, sept ont été massacrés, les autres, légèrement blessés, réussirent à s'enfuir.

La vérité sur les événements de ces jours de fièvre est bien difficile à démêler…

Trois versions divergentes sont susceptibles d'expliquer ce drame. D'après la première, les Dominicains auraient été abattus par la foule en fureur. Selon une seconde version, adoptée par le Conseil de guerre, c'est Sérizier qui a ordonné le massacre. Il a été condamné à mort avec Bouin, Lucipia, Pascal et Boudaille. Sérizier et Bouin ont été fusillés à Satory alors que la peine capitale qui frappait les autres fut commuée en travaux forcés. Plus tard, ils bénéficièrent de l'amnistie et Lucipia devint président du Conseil municipal de Paris. Dans une troisième version, Sérizier est hors de cause : aucun témoin ne l'a vu sur le lieu du drame et le crime serait imputable à un nommé Émile Moreau. Alors que ce dernier était réfugié à Genève, il se vantait d'avoir fait fusiller les Dominicains ajoutant qu'il les avait fait sortir un à un en leur disant : « *Vous réclamez le paradis, nous allons vous y envoyer.* »

Peu après le drame, l'armée versaillaise devenait maîtresse du terrain, mais ce n'est que le lendemain que les cadavres furent ramenés à Arcueil, dans deux voitures de grainetiers.

C'est un boulanger, nommé Masson, qui a remplacé le drapeau rouge à la mairie par un drapeau tricolore avant une féroce répression qui laissa de terribles souvenirs. On n'osait plus aller à Gentilly, un sergent d'infanterie commandant le poste installé à l'usine Sainte-Marie se montrant particulièrement féroce : celles et ceux qui portaient des godillots étaient considéré·e·s comme d'ancien·e·s communard·e·s et immédiatement arrêté·e·s. Celles et ceux qui n'avaient pas de godillots obtenaient souvent le même sort, car le sergent soupçonneux décrétait facilement que leurs mains sentaient la poudre. Plusieurs habitant·e·s d'Arcueil furent ainsi arrêté·e·s et nul·le n'eut plus jamais de leurs nouvelles.

Le maire Eugène Lavenant et les derniers habitant·e·s resté·e·s auprès de lui quittèrent Bourg-la-Reine et revinrent dans la commune. La Commune de Paris avait pris fin et Arcueil allait devoir affronter d'autres enjeux. ▮

Massacre des Dominicains d'Arcueil, route d'Italie, le 25 mai 1871, à 4 heures et demie.

UN BILAN EFFROYABLE

Le nombre de victimes de cette tragédie fait toujours l'objet de controverses. On évalue de 20 000 à 30 000 leur nombre, sans compter des dizaines de milliers d'arrestations, quelques milliers de proscrit·e·s et de déporté·e·s. Sans compter aussi les destructions matérielles et les incendies de nombreux monuments dont le palais des Tuileries jamais reconstruit et l'Hôtel de Ville, chef-d'œuvre de la Renaissance. Par son coût humain, ce drame est sans commune mesure avec la répression sous le Second Empire ou la monarchie de Juillet. Il surpasse le drame de juin 1848 et ne peut même pas se comparer à la Terreur sous la Première République.
À cela s'ajoutent les sanctions judiciaires : les tribunaux militaires prononceront jusqu'en 1877 un total d'environ 50 000 jugements. Il y aura des condamnations à mort et près de 10 000 déportations vers les bagnes de Nouvelle-Calédonie. Les lois d'amnistie n'interviendront que dix ans plus tard, une fois la République bien installée, avec une amnistie partielle le 3 mars 1879 et complète le 11 juillet 1880.
Elles conduiront à la libération des prisonnier·ère·s et au retour des déporté·e·s (Louise Michel…) et des exilé·e·s (Édouard Vaillant…).

Fête de la Ville

ARCUEIL S'ORGANISE !

Dimanche 27 juin – sous réserve–

Malgré une situation sanitaire préoccupante et des normes de sécurité en évolution constante, les services de la Ville avancent pour construire la traditionnelle Fête de la Ville. Une date a d'ores et déjà été choisie, il s'agit du dimanche 27 juin. Pour que l'évènement ait lieu, il faudra tenir compte des règles en vigueur, à savoir distanciation, contrôle des jauges avec limitation d'accès et comptage des entrées/sorties. Deux lieux ont déjà été identifiés, la cour de l'espace Julio Gonzalez et la cour de l'école élémentaire Barbusse. Il s'agira d'un évènement plus « confidentiel » qu'à l'accoutumée sans « tête d'affiche » : devant la scène, le public sera assis et

quelques spectacles d'arts de rue « adaptés » à la distanciation seront proposés. Bien entendu, le nombre de stands sera limité pour dégager des voies de passage et, si la restauration est permise, celle-ci ne pourra être confiée qu'à des professionnels type food-truck.

Agenda

FORUM EMPLOI

De 10h à 17h jeudi 22 et vendredi 23 avril – sous réserve –

Le week-end de Job Dating organisé par le Point Information Jeunesse se tiendra à distance cette année. De 10h à 17h jeudi 22 et vendredi 23 avril, les jeunes pourront venir passer des entretiens à distance sur les ordinateurs du PIJ. Il est nécessaire de s'inscrire avant le 14 avril, le nombre de places étant limité.
Pour s'y préparer, un atelier CV et lettre de motivation en visio est proposé le jeudi 15 et le vendredi 16 avril, toujours sur inscription.

> PIJ - Point information jeunesse, Espace jeunes (1er étage) 8, avenue Paul Doumer Tél. 01 46 15 08 59/69 Email : pij-arcueil@mairie-arcueil.fr

Poésie

CHARLES PIQUION, CONTEUR

Les 10 et 17 avril de 14h30 à 17h30

Faisons confiance au conteur Charles Piquion pour détendre l'atmosphère. Il nous propose des rencontres à tisser des liens poétiques et humains. Au mois de mars dernier, l'amoureux des mots proposait, sur rendez-vous, à ceux qui préfèrent garder une distance polie,

la chaleur de mots échangés au creux de l'oreille dans un combiné téléphonique. Pour ceux qui, au contraire, souhaitent abolir la distance (jusqu'à deux mètres !) et retrouver une proximité du regard : rendez-vous au hasard de la rencontre provoquée à la Médiathèque Louis Pergaud.
Retrouvons le plaisir du partage et de l'échange !

Conférence

DE LA OLD SCHOOL À LA NEW SCHOOL

Diffusée en ligne le 16 avril à 19h

L'illustre Somy King vous racontera l'histoire du rap US de Kool Herc à Run DMC (de 1973 à 1983) avec la participation de DJ Junkaz Lou. Vous découvrirez comment a débuté l'histoire de ce mouvement majeur du 20ème siècle, de ses pionniers et de ses pionnières, du rap qui débute lors des

soirées animées par Grand Master Flash et autres DJ's du Bronx et de Harlem en passant par les premiers enregistrements de disques aux sonorités disco/funk, jusqu'à l'arrivée du son plus radical de Run DMC.
Cette conférence retrace pendant plus d'une heure une grande épopée musicale, trop souvent méconnue, grâce à des images, des extraits vidéos et des DJ mixes.

> L'évènement sera diffusé en ligne le 16 avril à 19h sur les comptes Youtube et Facebook du service culturel :
cultureaarcueil
Culture à Arcueil

Restos du Cœur

APPEL AU DON

Les restos du Cœur du Val de Marne organisent une cagnotte pour acheter un nouveau véhicule frigorifique.

> Pour participer, rendez-vous sur cagnotte-solidaire.restosducoeur.org puis tapez Val de Marne dans la barre de recherche.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMI), réalise du 19 avril au 26 juin une enquête sur le thème du le cadre de vie et la sécurité.
Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.
A Arcueil, certain·e·s habitant·e·s. seront sollicité e·s par un enquêteur ou une enquêtrice muni·e d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance de lui réserver le meilleur des accueils.

Plats à emporter

LE LYCÉE HÔTELIER VAL DE BIÈVRE

vous propose une formule à emporter pour permettre aux élèves de bac professionnel et CAP de se perfectionner malgré la fermeture du restaurant pédagogique « 1 001 saveurs ».
Menu et réservations sur www.lycee-val-de-bievre.fr/mille-et-une-saveurs-brasserie (réservation possible le jour même jusqu'à 9h).
Lycée du Val de Bièvre, 17 rue d'Arcueil, 94250 Gentilly

Centre Marius Sidobre
26 rue Émile Raspail

Espace municipal Jean Vilar
1 rue Paul Signac
☎ 01 41 24 25 55
N° de réservation : 01 46 15 09 77

Médiathèque Louis Pergaud
1 rue Louis Frébault
☎ 01 49 08 51 70

Galerie Julio González
21 avenue Paul Doumer
☎ 01 46 15 09 89 / 75

Anis Gras
55 avenue Laplace
☎ 01 49 12 03 29

Maison des Solidarités
102 rue Marius Sidobre
☎ 01 41 24 28 10

Maison de la Bièvre - Maison de l'environnement
66 rue de la Division du Général Leclerc
☎ 01 41 24 32 17

Centre sportif F.-V. Raspail
54 avenue François-Vincent Raspail
☎ 01 41 98 38 05

CONCOURS PHOTO

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ? OÙ A-T-ELLE ÉTÉ PRISE ?

Retournez votre réponse en mentionnant vos prénom, nom et adresse, y compris pour les internautes, AVANT LE 15 AVRIL, à *ANC/Arcueil notre cité*, hôtel de ville, concours photo, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil, ou à communication@mairie-arcueil.fr (objet : concours photo), ou encore à l'accueil de la mairie. Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues. Les gagnant·e·s, dont les prénom et nom seront indiqués dans le prochain numéro d'*ANC/Arcueil notre cité*, recevront chacun·e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

SOLUTION DU CONCOURS DU N°312

La photo représente le blason de la ville, au fronton de l'ancien collège Jean Jaurès du groupe scolaire Laplace, dit «Le Bahut», 18, avenue du président Salvador Allende.

Au premier et quatrième quartier figure l'aqueduc. Le deuxième quartier fixe le souvenir de la pose de la première pierre de l'aqueduc le 17 juillet 1613 par Louis XIII et Marie de Médicis. Au troisième quartier sont représentées les armes de la famille de Médicis.
Les dix bonnes réponses tirées au sort sont celles de Françoise Lenoir, Isabelle Brun, Simone Benoit, Marie-Claude Lapeyre, Régine Fezai, Marie-Christine Piget, Adrien Miegge, Danièle Mathieu, Jean-Pierre Carpentier et Daniel Simon. Ces lecteur·rice·s gagnent chacun·e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

ARCUEIL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'ÉCOLE LAPLACE, du nom du célèbre savant Pierre-Simon de Laplace (1749-1827), fut construite en 1871 pour répondre aux besoins des écoliers excentrés du quartier arcueillais du Parc, situé de l'autre côté de la N20. Or en 1875, ce quartier est rattaché à Montrouge. La nouvelle école se retrouve alors en périphérie de la ville et sans élève. Seule une classe de maternelle est conservée, le reste des locaux étant converti en musée. Ce n'est qu'au XX^e^ siècle, alors que le quartier s'urbanise, que les classes reprennent leurs cours. Louis Pergaud, célèbre pour son roman La guerre des boutons, y fut instituteur durant six mois, en 1910. En 2012, l'école ferme définitivement ses portes après le transfert des élèves dans la nouvelle école Aimé Césaire. Après sa destruction en 2017, se construit alors « L'îlot Laplace », dont les travaux viennent de prendre fin, avec ses 140 logements (dont 60 sociaux), Le magasin d'alimentation biologique La vie Claire et 8 ateliers d'artiste autour de l'allée Niki de Saint Phalle entre les avenues Laplace et du Président Salvador Allende.

SOLUTIONS DU JEU JEU PRÉCÉDENT DES 7 DIFFÉRENCES

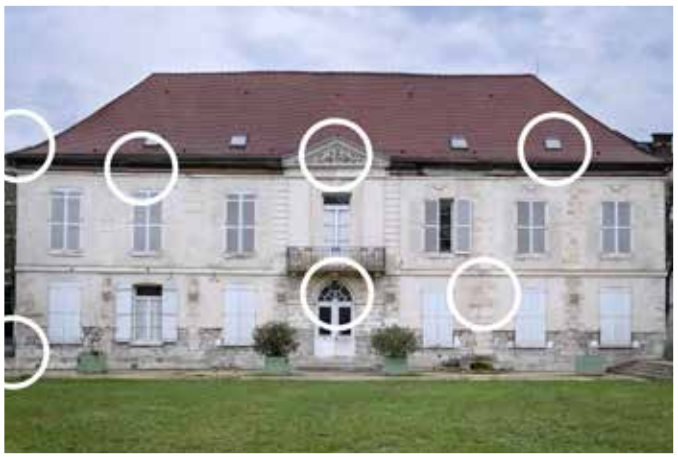

RÉPONSES AU QUIZZ GISÈLE HALIMI

Vous avez été nombreux·ses à participer au quizz sur la vie de Gisèle Halimi distribué à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, bravo !
Voici les solutions :

1 : réponse C, sa famille a déclaré sa naissance 15 jours plus tard.
2 : réponse A et B, grève de la faim pour protester contre les inégalités de traitement entre elle et ses frères et refus d'un mariage arrangé.
3 : réponse B, juge.
4 : réponse C, sa bataille contre la torture pendant la guerre d'Algérie.
5 : réponse A et B, contre la torture et pour le droit à l'avortement.
6 : réponse B, Anouk Grinberg.
7 : réponses A et B, la légalisation de l'avortement et la dépénalisation de l'homosexualité).
8 : toutes les réponses sont bonnes.
9 : réponse A et B, « *Ma dignité d'avocate ne saurait museler ma liberté de femme.* » et « *Ne vous résignez jamais !* ».

infos pratiques

Mairie

10 avanue Paul Doumer - **01 46 15 08 80** - mairie@mairie-arcueil.fr
Ouverte le lundi et le mercredi de 9h à 12h, de 13h30 à 17h30,
le mardi de 9h à midi et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 18h et
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermeture le jeudi matin.

Pharmacies de garde

4 avril Pharmacie Talbot 4 rue Galliéni Cachan - 01 46 64 09 36
5 avril Pharmacie Tran Van Thoan Centre Commercial Forum 20
75 avenue Aristide Briand Arcueil - 01 45 46 04 50
11 avril Pharmacie Raspail 37-39 rue Emile Raspail Arcueil - 01 45 47 20 99
18 avril Pharmacie de la Plaine 40 av. Mal Lattre de Tassigny Cachan - 01 46 65 68 60
25 avril Pharmacie du Chaperon Vert 8 rue Lounès Matoub
Arcueil - 01 47 61 16 98
1er mai Pharmacie des Arcades 10 rue Guichard Cachan - 01 46 65 64 57
2 mai Pharmacie Talbot 4 rue Galliéni Cachan - 01 46 64 09 36

Centre de santé

› **Centre municipal de santé Marcel Trigon**
13 avenue du Chaperon-Vert 01 46 15 08 09
› **Centres de vaccination Covid**
plus de 75 ans : 01 46 15 08 07 / de 50 à 75 ans : 01 46 15 08 09

Urgences

Urgence médicale grave : **SAMU : 15 - Pompiers : 18**
Numéro vert pour les urgences : **0 825 00 15 25**
SOS Médecins : **01 47 07 77 77**
Pharmacies ouvertes 24h/24h : **01 45 62 02 41**

Commissariat de police

167 rue Gabriel Péri, 94 270 - Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00
Email : commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

Centre communal d'action sociale

Guy Bacheley, vice-président : 01 46 15 09 23

Maison de la Justice et du Droit

Permanence téléphonique au 01 43 90 25 25 Mardi : 13h30 - 16h30 • Vendredi : 9h - 12h30
Heures d'ouverture : Lundi : 9h -12h30 et 13h30 - 17h30 • Mardi : 9h - 12h30 •
Mercredi : 9h - 17h30 • Jeudi : 13h30 - 19h30

Cadre de vie

› **SVP Cadre de Vie** 01 82 01 20 10
› **Collecte sélective des déchets** 01 78 18 22 23
› **Enlèvement des encombrants** 01 82 01 20 00
› **Déchèterie mobile** Tous les samedis de 9h à 13h, sur le parking de la mairie.
Le déposant doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

État civil

Naissances

Sofia Lecombe Meric • Aden Thiéry Bobbio • Alicia Khelifi • Maélya Salvatore • Eyad Lazaâr • Ilyas Barry • Éli-Ysmaël Kramoko • Maleeck-Ezékhiel Kramoko • Camelia Benhamiche • Simon Rosener • Veronika Kvych • Noah Valenti • Oumou Sow • Rayan Righi • Mina Mahli • Dahlia Ben Hajsalem • Ihsan Sarkoukou

Mariages

Ella Fall et Mohand Achit • Lucia Ehrlich et Agustina Beceiro Ramos

Décès

Danièle Seidel, 71 ans • Serge James, 77 ans • Berthe Paillard, 97 ans • Djedjiga Belaïdi, 95 ans • Hadi Faraj Mohammed, 50 ans • Louisette Tabanou, 78 ans • Jacques Le Couteur, 94 ans

Pour rencontrer vos élu·e·s, prenez rendez-vous

Maire, Vice-président du Conseil départemental
Christian Métairie
01 46 15 09 00

Adjoint-e-s au maire

• **Première adjointe chargée de la ville en transition**
Helène Peccolo
01 46 15 09 00

• **Initiatives citoyennes et associatives - Vie des quartiers**
Christophe Seguin
01 46 15 09 00

• **Aménagement - Urbanisme**
Sophie Pascal-Lericq
01 46 15 08 96

• **Action sociale**
Kevin Védie
01 46 15 08 96

• **Santé - Travail de mémoire**
Carine Delahaie
01 46 15 08 96

• **Finances - Prévention et sécurité**
Ludovic Sot
01 46 15 08 96

• **Habitat - Hébergement**
Anne-Marie Gilger-Trigon
01 46 15 08 96

• **Mobilité**
Simon Burkovic
01 46 15 09 23

• **Développement culturel - Éducation populaire**
Juliette Mant
01 46 15 08 96

• **Gestion urbaine de proximité**
Antoine Pelhuche
01 46 15 08 96

• **Commerces - État civil - Cimetière - Commissions de sécurité**
Maryvonne Legourd-Rocheteau
01 46 15 08 96

• **Sport**
Aboubacar Diaby
01 46 15 09 23

• **Éducation**
Elisabeth Eloundou
01 46 15 09 23

Conseiller-ère-s délegué-e-s

• **Retraités - Liens intergénérationnels**
Shéhérazade Bouslah
01 46 15 08 96

• **Handicap**
Régis Caillat-Grenier
01 46 15 09 23

• **Innovation numérique responsable**
Rudy Cambier
01 46 15 08 96

• **Accès aux droits des jeunes**
Benjamin Douba-Paris
01 46 15 09 23

• **Économie sociale et solidaire - Innovation sociale**
François Doucet
01 46 15 09 23

• **Personnel**
Francine Ketfi
01 46 15 09 00

• **Alimentation scolaire - Nature en ville**
François Loscheider
01 46 15 09 23

• **Animation du quartier Laplace - Petite enfance**
Ludovic Maussion
01 46 15 09 23

• **Jeunesse - Relations internationales**
Lydia Mohamed Bouteben
01 46 15 09 23

• **Revenu minimum garanti - Droit des femmes et égalité des genres**
Anne Rajchman
01 46 15 09 23

Députée
Albane Gaillot
01 40 63 95 15
courriel : albane.gaillot@assemblee-nationale.fr

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : **mairie@mairie-arcueil.fr**.

Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : **RGPD@mairie-arcueil.fr**

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

Dégradations du monde du travail face à la Covid

Après un an de COVID, l'usure est réelle. Les conditions de travail et de vie se sont dégradées. Le gouvernement a annoncé le retour de la « prime Macron » pour revaloriser les 5 millions de salariés en seconde ligne face à la COVID : travailleurs du BTP, aides à domicile, gardiens, commerçants, vendeurs, éboueurs… Cependant cette enveloppe de 1 000 € serait versée au bon vouloir des employeurs de ces travailleurs dont le rôle a été crucial pour la continuité économique.

Ces primes optionnelles, exonérées d'impôts et de cotisations sociales, détournent les employeurs du besoin de revalorisation des salaires et des conditions de travail de manière durable.

De plus, l'effet du 3e confinement est délétère sur les télétravailleurs, en particulier en milieu urbain et pour les personnes seules. Le risque d'isolement relationnel et physique est élevé pour ceux qui travaillent toute la journée devant un écran et voient peu de monde le soir et le week-end.

La loi de transformation de la fonction publique, dictée par un mépris du travail et de l'investissement des fonctionnaires, met en péril la qualité du service public (contractualisation renforçant la précarité, allongement du temps de travail…).

Solidaire POUR ARCUEIL

Marine DEALBERTO
Maryvonne ROCHETEAU

2021, toujours Communard·e·s !

Le 28 mars 1871, place de l'Hôtel de ville de Paris, était proclamée la Commune. 150 ans plus tard, son héritage doit être une véritable leçon de démocratie sociale pour nous. Pendant 72 jours, après la guerre et un siège de la capitale par les Prussiens, des Parisien.ne.s, des ouvrier.e.s défièrent une représentation nationale en majorité monarchiste à l'Assemblée et prirent collectivement leur destin en main. Ils·elles s'organisèrent dans l'exigence commune d'une démocratie directe, participative, pour mettre en œuvre une véritable république égalitaire et sociale. Ce

La féministe, institutrice, écrivaine, militante anarchiste, Louise Michel fut l'une des figures majeures de la Commune de Paris.

projet politique portait l'espoir d'une vie digne et meilleure pour toutes et tous avec des décrets d'une modernité qui entre en résonance avec beaucoup de nos revendications contemporaines comme l'égalité entre femmes et hommes. Ce sont aussi des expériences d'autogestion, la santé accessible à toutes et tous, l'école gratuite et laïque, la séparation de l'Église et de l'État, un moratoire sur les loyers, la réquisition des logements vacants, la citoyenneté pour les étrangers ou encore l'abolition de la prostitution considérée comme une atteinte à l'abolition de l'esclavage déjà prononcée en 1848… Bien que laminée par la répression meurtrière des réactionnaires tous unis contre la Commune, cette expérience de république sociale a donné pour des générations l'espoir qu'un collectif populaire organisé était possible. C'est avec la mémoire de ces luttes et l'ardente actualité de ces valeurs que nous poursuivons l'exigence d'une politique sociale, solidaire, féministe et écologiste dans notre ville.

ARCUEIL EN COMMUN, ÉLU·E·S COMMUNISTES, FÉMINISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYEN.NE.S

Shéhérazade Bouslah,
Rudy Cambier,
Carine Delahaie,
Francine Ketfi,
Ludovic Maussion,
Kévin Védie

En avril, ne vous démasquez pas d'un fil…

Un an après le premier confinement, nous voici à nouveau dans un aménagement de nos vies au quotidien dans le but de freiner les contaminations. Dans cette nouvelle période encore particulièrement difficile à vivre, une fois encore, l'entraide et toutes les formes de solidarité doivent s'exercer. Les Arcueillais·es sont exemplaires dans cet exercice et déploient de multiples dispositifs de soutien au côté de la Ville ou de manière autonome. C'est réjouissant. Et plus que jamais, en attendant l'amplification des vaccinations, il est nécessaire de porter nos masques et de faire attention à notre entourage.

A contrario, les masques de l'opposition municipale sont bel et bien tombés lors de notre dernier conseil municipal. À la suite de l'annonce du rejet en tous points du recours en annulation de notre élection, nous aurions pu attendre un peu d'humilité et moins de fanfaronnade mais au contraire, les propos agressifs, délétères, ont à nouveau et plus encore été de mise, lors de ce conseil municipal. Affligeant !

Lors de ce conseil, nous avons également réélu les maires adjoint·e·s de notre exécutif à la suite du déféré du préfet du Val-de-Marne demandant l'annulation de l'élection des adjoint·e·s intervenue lors du conseil municipal de juillet 2020, au motif du non-respect de la parité –5 hommes et 8 femmes pour 13 adjoint·e·s –, et à la décision du tribunal de Melun du 5 mars 2021 prononçant l'annulation sur ce motif.

S'il ne nous revient pas de contester la décision d'un tribunal, il nous paraît évident de la commenter, tant elle contrevient aux principes politiques que nous portons. Alors que la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale a rendu obligatoire la parité dans les exécutifs municipaux des communes de plus de 1 000 habitant·e·s – ce dont nous nous félicitons – comment envisager que ce cadre légal s'applique dans sa dimension comptable plutôt que dans son esprit, celui de rattraper et d'encourager la représentativité des femmes ? Pourquoi ces dispositions ne s'appliquent-elles pas encore aux plus petites communes et aux intercommunalités ? Pourquoi à ce jour encore, 8 communes sur 10 sont dirigées par des hommes, 9 EPCI sur 10 sont présidés par des hommes, 67 % des postes de premier·e adjoint·e sont occupés par des hommes, 74 % des postes de vice-présidence d'EPCI sont occupés par des hommes ?

Il est temps de travailler collectivement pour une représentation égalitaire et un réel partage du pouvoir politique mais aussi de s'interroger sur les conditions d'exercice des mandats, les stéréotypes sexistes à l'œuvre et les obstacles structurels qui empêchent les femmes d'exercer pleinement les fonctions à responsabilités. Ces différents recours contre notre Ville montrent une nouvelle fois l'importance de porter politiquement haut et fort les enjeux du respect de la voix démocratique et de l'égalité réelle, qui guident depuis toujours notre action.

Juliette Mant,
Sophie Labrousse,
Sophie Pascal-Lericq,
Benjamin Douba-Paris,
Ludovic Sot

Contactez-nous :
reinventons.arcueil@gmail.com

Groupe RESILIENCE **Le PÉTROLE une ressource tarissable**

(l'un des trois sujets de la séance *Ressources* du 9 mars
avec « La sécurité sociale de l'alimentation » et « Le réchauffement climatique »).

contact : resilience.arcueil@zaclys.net

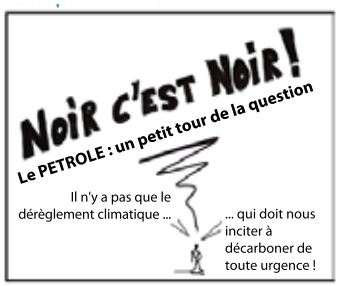

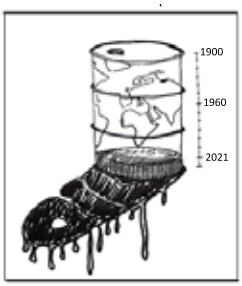

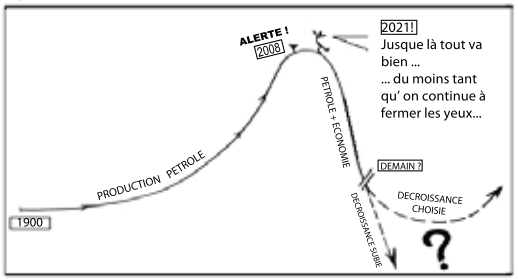

D'autres thématiques à venir dans notre prochaine Séance Ressources, Soyez les bienvenus !

Mardi 13 avril à 20h30

En ligne sur :
meet.jit.si/SeanceRessource

Contact:
resilience.arcueil@zaclys.net

LE SPORT
RÉSISTE ET S'ADAPTE

Nous traversons une saison sportive bien frustrante. Le temps passe et le sport n'a toujours pas retrouvé la place qu'il avait dans notre société avant l'arrivée de la Covid 19.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons dû nous résoudre à des reprises d'activités sportives en stop and go. Des règles de plus en plus contraignantes pour les clubs. Des championnats et des compétitions à l'arrêt. Et maintenant un couvre-feu qui a eu pour conséquence d'interrompre de nombreuses activités le soir. C'est dur pour l'ensemble du mouvement sportif.

Pourtant, dans nos vies, le sport ne s'est pas résigné. Il a su subsister à travers les pratiques libres de ses amateurs. Les gens s'auto-organisent de plus en plus, préférant là une gestion souple et libre sans trop d'encadrement.

À ce titre nous pouvons saluer l'association de maires Ville & Banlieue qui a récemment formulé des propositions visant à soutenir la pratique sportive dans cette crise. Parmi ces propositions, certaines auront pour but de favoriser le développement des équipements libres. Notamment dans les quartiers prioritaires.

À Arcueil, la vie sportive se poursuit autour de nos installations de street workout, de nos city stades, terrains de basket 3x3, terrains de pétanque et sur nos différents parcours urbains traversés par des joggeurs et des cyclistes.

Arcueil a la chance de disposer d'un bon patrimoine d'installations sportives. Son équipe municipale actuelle a affirmé en début de mandat son souhait de poursuivre le développement de ses équipements afin de répondre aux exigences d'une société qui cherche à gagner en résilience, en éco-responsabilité et à réduire les inégalités femme-homme, dans toutes leurs composantes. Mais aussi afin que la ville s'inscrive dans la dynamique des jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Le sport ne meurt pas.

LES ATELIERS CITOYENS D'ARCUEIL

LES ATELIERS CITOYENS D'ARCUEIL · LESATELIERSCITOYENS.FR · CONTACT@LESATELIERSCITOYENS.FR · ATELIERSCITOYENSARCUEIL

LE MONDE DE DEMAIN…

L'essentiel des ressources naturelles que nous utilisons sont non-renouvelables et les renouvelables sont extraites à un rythme beaucoup trop rapide et n'ont pas le temps de se reconstituer.

Le Groupe international d'experts sur les ressources indique qu'en 2017 l'économie mondiale a extrait 92 milliards de tonnes de ressources naturelles (pétrole, métaux, charbon, bois). Soit 3,5 fois plus qu'en 1970, alors que la population a seulement doublé.

Nous abordons le pic pétrolier (moment où la quantité de pétrole extraite commence à plafonner puis décliner), annonçant la fin de l'abondance énergétique.

En moyenne l'économie française consomme 1 800 litres de pétrole par Français et par an, que ce soit l'énergie que l'on consomme individuellement, mais aussi celle consommée par la fabrication des objets que l'on utilise.

Dans notre vie quotidienne, qu'est-ce qui ne dépend pas du pétrole ?

Une étude de la banque HSBC a estimé que pour compenser l'épuisement des anciens puits de pétrole, il faudrait mettre en production, pour les 20 prochaines années, l'équivalent de quatre Arabie Saoudite…

Le pic a déjà été dépassé pour le pétrole conventionnel en 2008. Une nouvelle production issue du schiste, aux coûts économique et environnemental importants, essaye de faire reculer l'inévitable ; comme un sursaut pour poursuivre dans un modèle économique et de société qui va dans le mur.

Selon un rapport de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE) de 2019, il apparaît que d'ici 2025, pour empêcher un déclin de la production mondiale, il faut multiplier par trois la production de pétrole de schiste. Dans le même rapport, elle dit aussi que c'est très improbable, et qu'il y aura un « resserrement de l'offre ».

Notre défi face à l'épuisement du pétrole est d'amorcer le virage pour une société humaine, économique et sociale afin de ne pas subir l'ère post pic pétrolier.

C'est l'occasion de nous recentrer sur les productions essentielles à nos vies : une alimentation de qualité, des logements passifs… mais aussi la fin des objets à usage unique, le développement du réemploi, la fin de l'obsolescence programmée… et surtout cela va créer des emplois.

Il ne s'agit pas d'assister à l'effondrement du système économique mondial mais bel et bien de penser une autre société.

Toutes les politiques dont l'objectif est le retour de la croissance se trompent.

Nous invitons les Arcueillais·es à réfléchir à leur propre consommation, afin d'avancer ensemble vers ce nouveau modèle de société.

LES ÉLU·E·S ARCUEIL ÉCOLOGIE

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

LISTE **UNIS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE ARCUEIL NOTRE VILLE AVEC BENOIT JOSEPH**

Chers Arcueillaises, chers Arcueillais,

Le philosophe Alain nous enseigne qu'un procès n'est possible que par deux apparences de droit qui se peuvent très bien soutenir. C'est pourquoi le jugement, qui décide entre les deux, devient aussitôt un élément du droit, et un argument fort dans les procès qui suivront.

Il en est ainsi pour le jugement rendu le 5 mars 2021 par le tribunal administratif de Melun relatif aux opérations électorales qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et le 28 juin 2020.

Dans sa décision, le tribunal confirme les observations que nous avons formulées sur les manquements dans le cadre de cette élection à Arcueil. Les vices que nous avons soulevés ont été reconnus, établissant notamment l'incompétence de la commune dans la gestion des machines à voter. En revanche le tribunal administratif n'en tire pas les conclusions qui s'imposent. En effet, il indique que « *même un manquement à une obligation légale ne justifie pas à lui seul l'annulation du scrutin* ».

Nous avons donc décidé de saisir le conseil d'État. En effet, si le non-respect des règles en matière électorale n'entraine pas de fait, l'annulation d'un scrutin, nous sommes en droit de penser que cela porte atteinte aux principes mêmes qui guident une société démocratique. Il s'agit d'une question de justice et d'égalité.

En partageant les raisons qui motivent notre saisine du Conseil d'État, nous faisons le pari de de la démocratie, de la transparence et de l'intelligence collective. Nous avons bien conscience que la situation sociale et sanitaire de notre pays porte en elle des motifs d'inquiétudes, qui de fait, rendent tout autre sujet secondaire. Néanmoins, nous pensons qu'en la matière, ce qui pour certains est secondaire ne peut être considéré comme marginal, en raison des hommes et des femmes dont la vie continue d'être fracturée par les insuffisances d'une équipe municipale illégitime et incompétente.

En vous remerciant de votre résilience, prenez soin de vous. Bien à vous,

Benoit Joseph

Tél. : 07.78.67.67.14. | Mail : contact@arcueil-notre-ville.fr | Facebook.com/arcueilnotreville
Site internet : http://arcueil-notre-ville.fr

AUFFRET FRERES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVATS

Vente aux particuliers

AIR LIQUIDE

81, rue Vaillant-Couturier - Arcueil
01 45 46 37 70

MON TOIT ET MOI

LE CRÉDIT MUTUEL A TOUT PRÉVU POUR VOTRE LOGEMENT

Crédit Mutuel
Cachan
1, rue Marx Dormoy – 94230 Cachan
Tél. : 01 49 08 51 24 – Courriel : 06174@creditmutuel.fr

marin

Fabrique de matériel
pour artiste peintres

CADRES • CHASSIS • CHEVALETS
COULEURS • TOILES

70, av. Gabriel-Péri - B.P. 30051 - 94111 ARCUEIL
Tél : 01 47 40 04 20
marin@marinbeauxarts.com

Mr.Bricolage
Faites-le vous même, mais pas tout seul.

29-31 avenue Louis Georgeon
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 09 50

OUVERT
du lundi au samedi 09h00 - 19h30
sans interruption
et 24h/7j sur www.mr-bricolage.fr

Paris
MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.
Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**
M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

cora

du jeudi **29** avril
au samedi **15** mai

inventé par cora en 1985

GROS VOLUMES = PETITS PRIX

POUR TOUT ACHAT PAR CHÈQUE DU JEUDI 29 AVRIL AU SAMEDI 15 MAI 2021

PAYEZ EN JUILLET !

Offre réservée aux particuliers pour tout règlement par chèque, du jeudi 29 avril au samedi 15 mai 2021, dont le montant sera débité de votre compte à partir du lundi 26 juillet 2021. Cette offre est valable sur simple demande auprès de l'hôte(sse) de caisse (voir conditions en magasin), à raison d'un passage unique en caisse sur l'ensemble de l'opération. Paiement par chèque sous réserve d'une présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et accord de Certegy «Transax», notre société de garantie de paiements des chèques. Opération valable sur l'ensemble du magasin, hors alcool 3ème, 4ème et 5ème catégorie, carburant, fioul, gaz, livres, cartes carburant, cartes prépayées et cartes cadeaux acceptées chez cora, coffrets cadeaux, recharges téléphoniques, corabilletterie, ventes sur cora.fr et jeux ou services proposés par des tiers notamment via des bornes interactives dans les

COMPTEZ SUR NOUS cora

retrouvez-nous sur cora.fr/arcueil